

Rapport de jury des concours de recrutement de professeurs des écoles

**Concours externe public
Second concours interne public
Concours troisième voie public
Concours externe privé
Second concours interne privé**

SESSION 2024

Sommaire

Introduction

Données statistiques générales ...

Épreuves d'admissibilité

Déroulement des épreuves

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Le sujet 2024 : présentation et attendus
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuve écrite disciplinaire de français

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Le sujet 2024 : présentation et attendus
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats.

Épreuve écrite d'application

- Sciences et technologie

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Le sujet 2024 : présentation et attendus
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats ...

- Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Le sujet 2024 : présentation et attendus
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

- Arts

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Le sujet 2024 : présentation et attendus
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuves d'admission

Déroulement des épreuves

Épreuve 1 de leçon

- Nature de l'épreuve
- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuve 2 d'entretien

Épreuve d'Éducation Physique et Sportive

- Nature de l'épreuve
- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Épreuve d'entretien de motivation et d'aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation

- Nature de l'épreuve



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Epreuve facultative de langue vivante étrangère

- Nature de l'épreuve
- Statistiques de l'épreuve et analyse
- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Préambule

Depuis la session 2022, les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ont été modifiées se composant désormais de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission.

Les candidats peuvent également demander à passer une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère. Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des compétences incluant les connaissances et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture et les programmes des cycles 1 à 4.

Des compétences et des connaissances en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Toute note globale égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves écrites d'admissibilité est éliminatoire.

La note 0 obtenue à l'une des épreuves d'admission ou à l'une des deux parties de la deuxième épreuve d'admission est éliminatoire.

La note obtenue à l'épreuve facultative n'est prise en compte que pour sa part excédant la note de 10 sur 20.

Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe)

Ce concours revête d'un processus de professionnalisation en lien avec le parcours de certification universitaire et constitue une authentique démarche de recrutement.

Le présent rapport de jury a vocation à rendre compte des travaux effectués au cours de la session 2024. Il permet aux candidats ajournés de percevoir des axes de progrès en vue d'une nouvelle candidature et aux candidats qui se présentent pour la première fois, de percevoir les attendus ainsi que le niveau d'exigence requis de ce concours sélectif.

Les candidats trouveront, pour les différentes épreuves, les analyses rédigées par les corps d'inspection. Elles mettent en avant les attendus, les difficultés rencontrées par les candidats et les points forts. Elles sont accompagnées de conseils pragmatiques.

Je souhaite à tous les candidats de tirer le meilleur profit des éléments de ce rapport et j'adresse à chacune et à chacun tous mes vœux de réussite pour la session 2024.

STATISTIQUES CRPE 2024

Recrutement	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Concours Publics					
Externe Public	154	869	377	299	154
3 ^{ème} concours	18	261	81	48	18
2 nd Interne Public	6	97	27	17	6
Sous total Public	178	1227	485	364	178
Concours privés					
Externe Privé	10	151	39	23	10
2 nd interne privé	4	30	14	6	4
Sous total Privé	14	181	53	29	14
Total général	192	1408	538	393	192

Recrutement CRPE	Nbr postes ouverts/ inscrits	NBR Présents/Inscrits	Nbr Admissibles/Présents	Nbr Admis/Admissible
Concours Publics				
Externe Public	18%	43%	79%	52%
3 ^{ème} concours	7%	31%	59%	38%
2 nd Interne Public	6%	28%	63%	35%
Sous total Public	15%	40%	75%	49%
Concours privés				
Externe Privé	7%	26%	59%	43%
2 nd interne privé	13%	47%	43%	67%
Sous total Privé	8%	29%	55%	48%
Total général	14%	38%	73%	49%

Épreuves d'admissibilité

Déroulement des épreuves

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- [Statistiques de l'épreuve et analyse](#)

L'épreuve écrite s'est déroulée le jeudi 4 avril 2024. Le barème et les éléments de correction académiques ont été élaborés lors de la commission d'entente, le mardi 9 avril 2024 puis présentés à l'ensemble des binômes de correcteurs et correctrices de l'académie le mercredi 10 avril 2024 dans le cadre d'un webinaire.

Les résultats globaux sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Nombre de copies	532
Moyenne (sur 20)	11,5
Écart-type	4,10
Minimum	1
1 ^{er} quartile	8,5
Médiane	11,75
3 ^{ème} quartile	14,75
Maximum	19,25
Notes éliminatoires	40

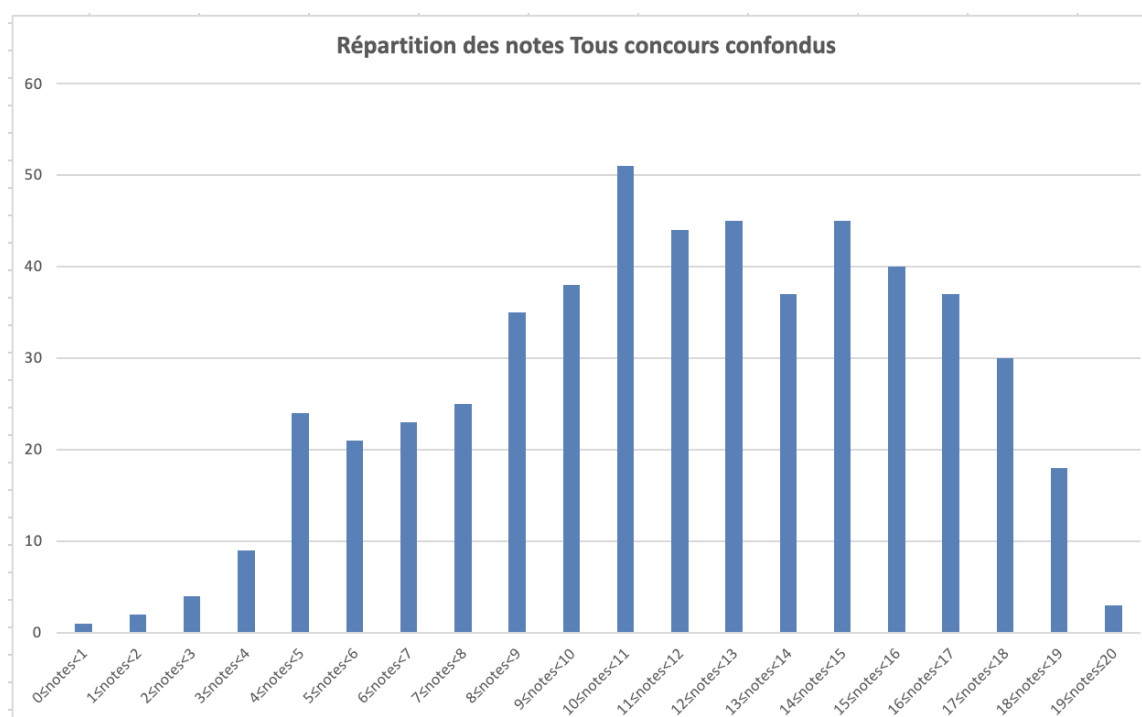
La répartition des 506 copies est donnée dans le tableau ci-dessous.

Par inter- valle	Nombre de copies	Pourcentage
$0 \leq \text{note} < 1$	1	0,19%
$1 \leq \text{note} < 2$	2	0,38%
$2 \leq \text{note} < 3$	4	0,75%
$3 \leq \text{note} < 4$	9	1,69%
$4 \leq \text{note} < 5$	24	4,51%
$5 \leq \text{note} < 6$	21	3,95%
$6 \leq \text{note} < 7$	23	4,32%
$7 \leq \text{note} < 8$	25	4,70%
$8 \leq \text{note} < 9$	35	6,58%
$9 \leq \text{note} < 10$	38	7,14%

Par inter- valle	Nombre de copies	Pourcentage
$10 \leq \text{note} < 11$	51	9,59%
$11 \leq \text{note} < 12$	44	8,27%
$12 \leq \text{note} < 13$	45	8,46%
$13 \leq \text{note} < 14$	37	6,95%
$14 \leq \text{note} < 15$	45	8,46%
$15 \leq \text{note} < 16$	40	7,52%
$16 \leq \text{note} < 17$	37	6,95%
$17 \leq \text{note} < 18$	30	5,64%
$18 \leq \text{note} < 19$	18	3,38%
$19 \leq \text{note} < 20$	3	0,56%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
$\text{note} < 1$	1	0,19%
$\text{note} < 2$	3	0,56%
$\text{note} < 3$	7	1,32%
$\text{note} < 4$	16	3,01%
$\text{note} < 5$	40	7,52%
$\text{note} < 6$	61	11,47%
$\text{note} < 7$	84	15,79%
$\text{note} < 8$	109	20,49%
$\text{note} < 9$	144	27,07%
$\text{note} < 10$	182	34,21%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
$\text{note} < 11$	233	43,80%
$\text{note} < 12$	277	52,07%
$\text{note} < 13$	322	60,53%
$\text{note} < 14$	359	67,48%
$\text{note} < 15$	404	75,94%
$\text{note} < 16$	444	83,46%
$\text{note} < 17$	481	90,41%
$\text{note} < 18$	511	96,05%
$\text{note} < 19$	529	99,44%
$\text{note} < 20$	532	100,00%



Avec une moyenne de 11,5 et une médiane de 11,75 sur 20, les résultats globaux sont inférieurs de 1,5 à 2 points à ceux de 2023. Cela s'explique par un sujet plus exigeant puisqu'il abordait cette année un plus grand nombre de notions tandis que certaines questions demandaient une bonne maîtrise des compétences « modéliser » et « raisonner ».

La **ventilation des notes est importante**, avec un écart-type élevé (environ 4,1) et un écart interquartile égal à 6,25.

25 % environ des notes sont supérieures ou égales à 14,75 sur 20, 50 % sont supérieures ou égales à 11,75 et environ 75% supérieures à 8,5.

Par ailleurs, l'échelle de notation a été largement utilisée, puisque les 532 notes s'échelonnent entre 1 et 19,25.

Le nombre de candidats éliminés (40) reste important, en légère augmentation par rapport à l'année dernière, le taux passant de 6,3% des candidats en 2023 à 7,5% cette année. Au regard du format de l'épreuve, cela concerne des candidats ne montrant pas le niveau mathématique requis. La plupart d'entre eux ne traite pas une grande partie des questions du sujet.

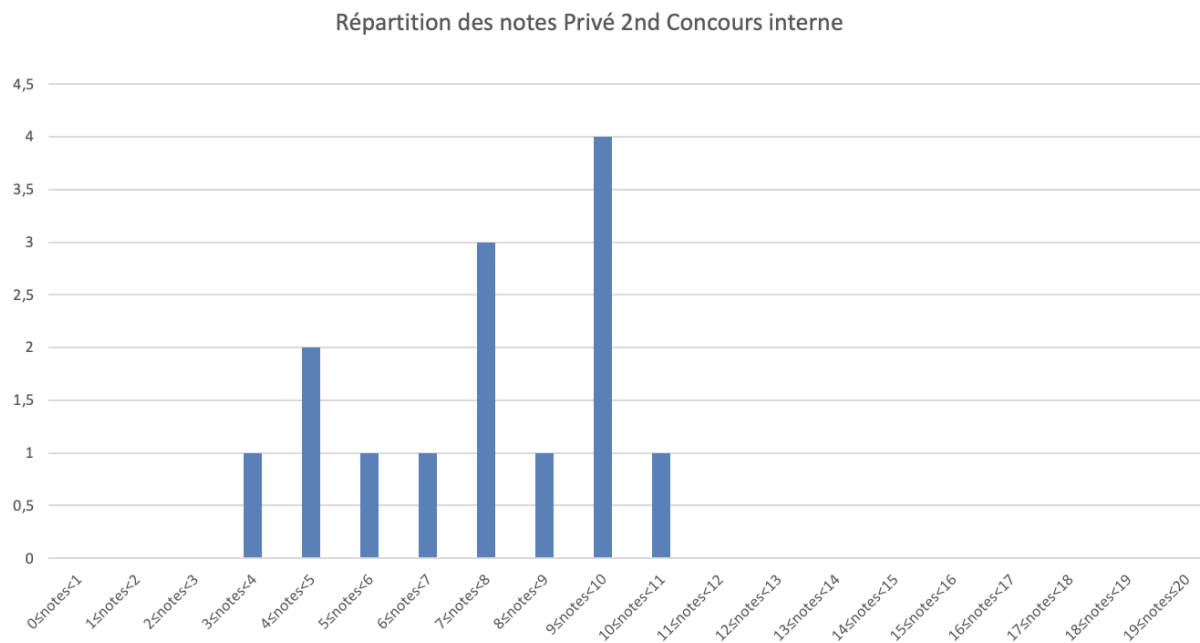
Il faut enfin féliciter les 21 candidats ayant obtenu une note comprise entre 18 et 20.

Résultats comparés des cinq concours

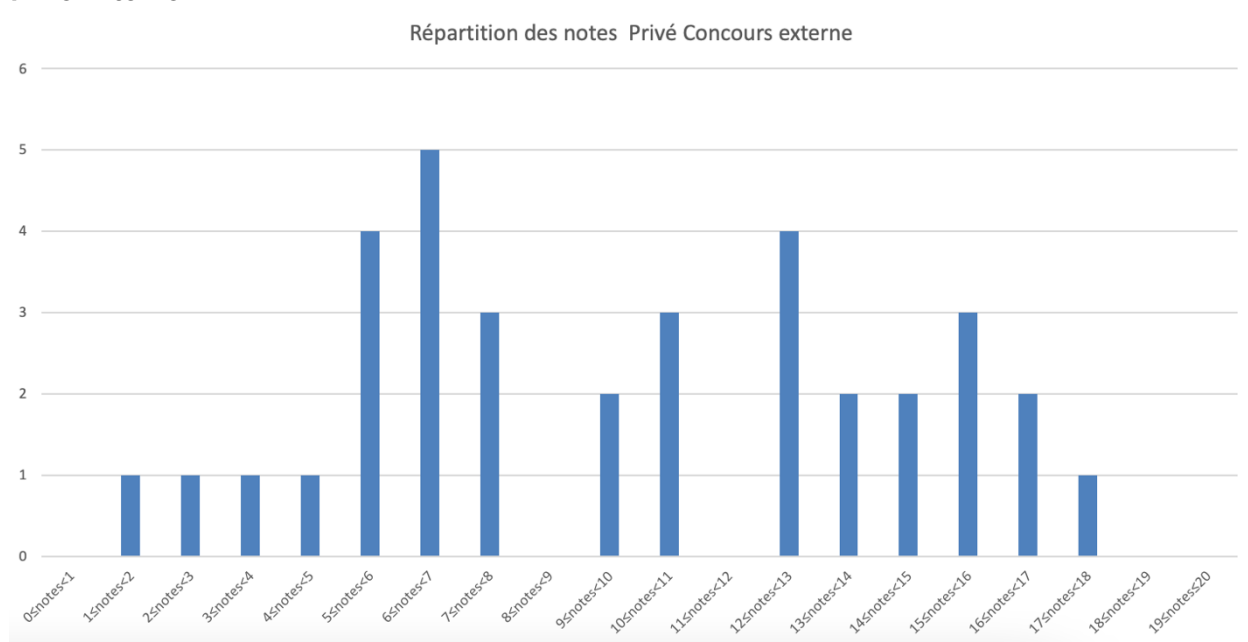
CONCOURS	Nombre de copies	Moyenne	Ecart-type	Min	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Max	Nombre d'éliminés
Privé Second Concours	14	7,26	2,16	3,25	5,5	7,25	9,25	10	3
Privé Externe	35	9,73	4,41	1,25	6,5	10	13,75	17,25	4
Public Second Concours	27	10,07	4,21	3,25	6,75	9,75	13,25	18	4
Public 3 ^{ème} Concours	81	10,20	4,25	1	7	10,25	13,25	18,25	11
Public Externe	375	12,21	3,84	1,75	9,5	12,5	15,25	19,25	18

Les répartitions des notes de chacun des cinq concours sont rassemblées ci-après.

Privé Second Concours

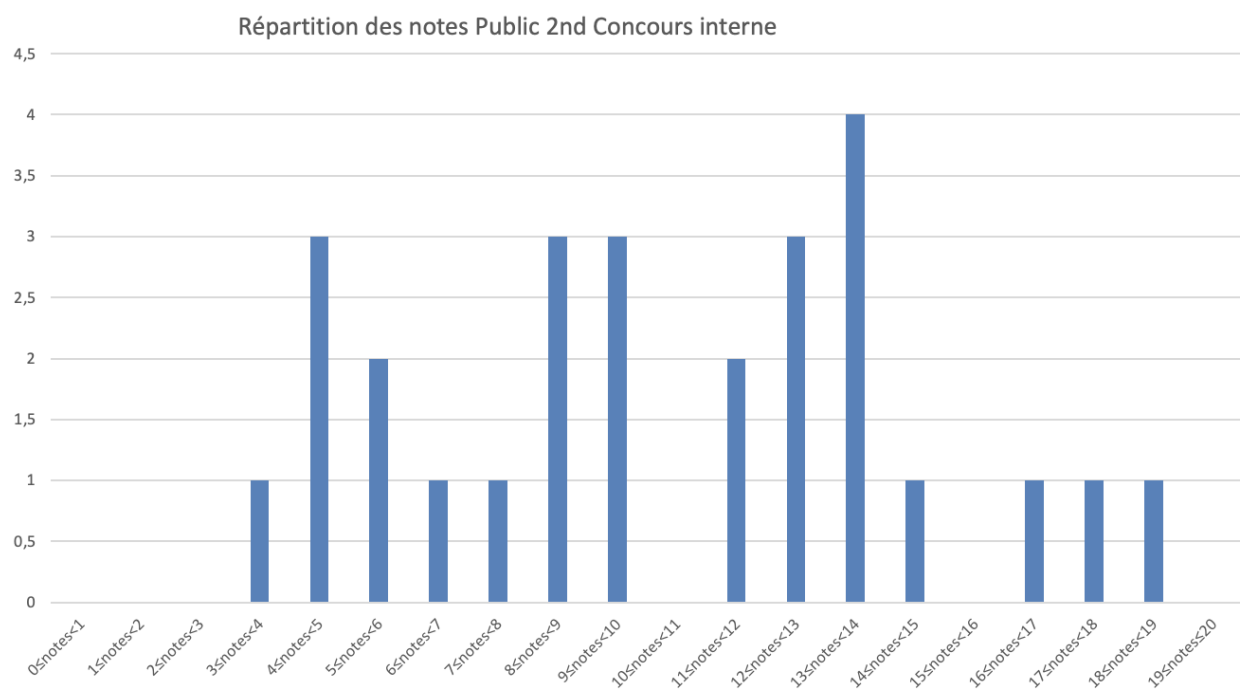


Privé Externe

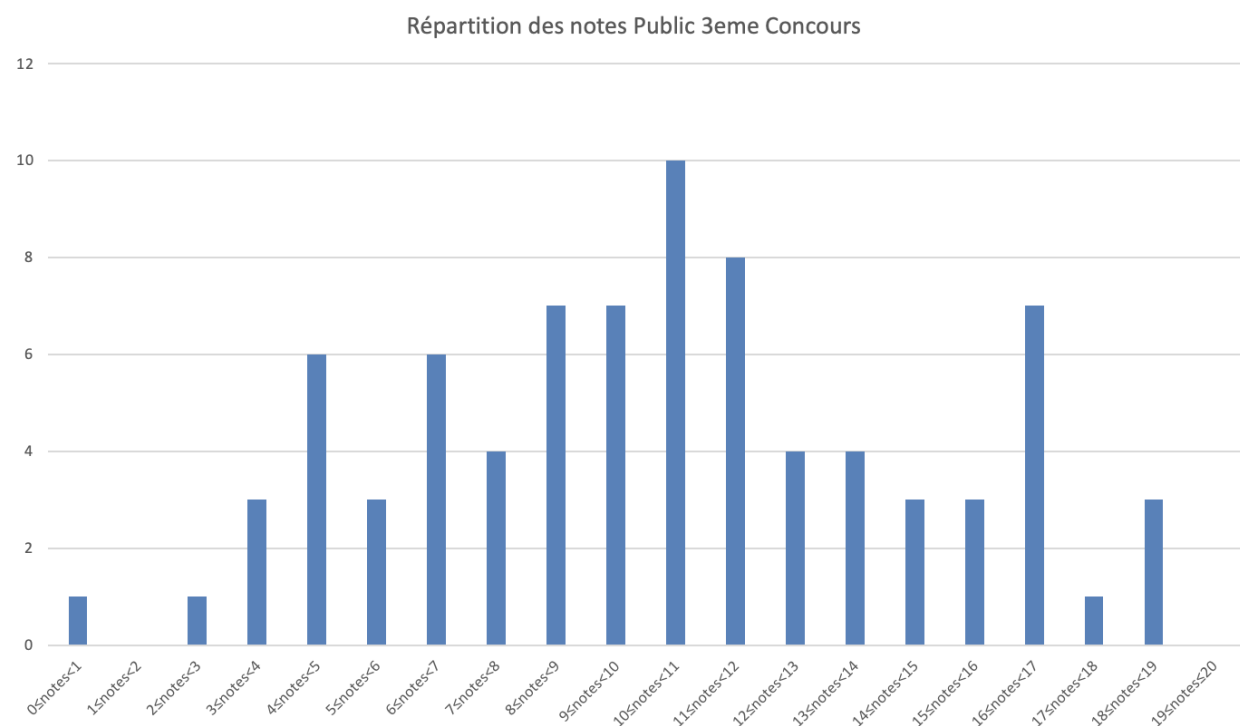




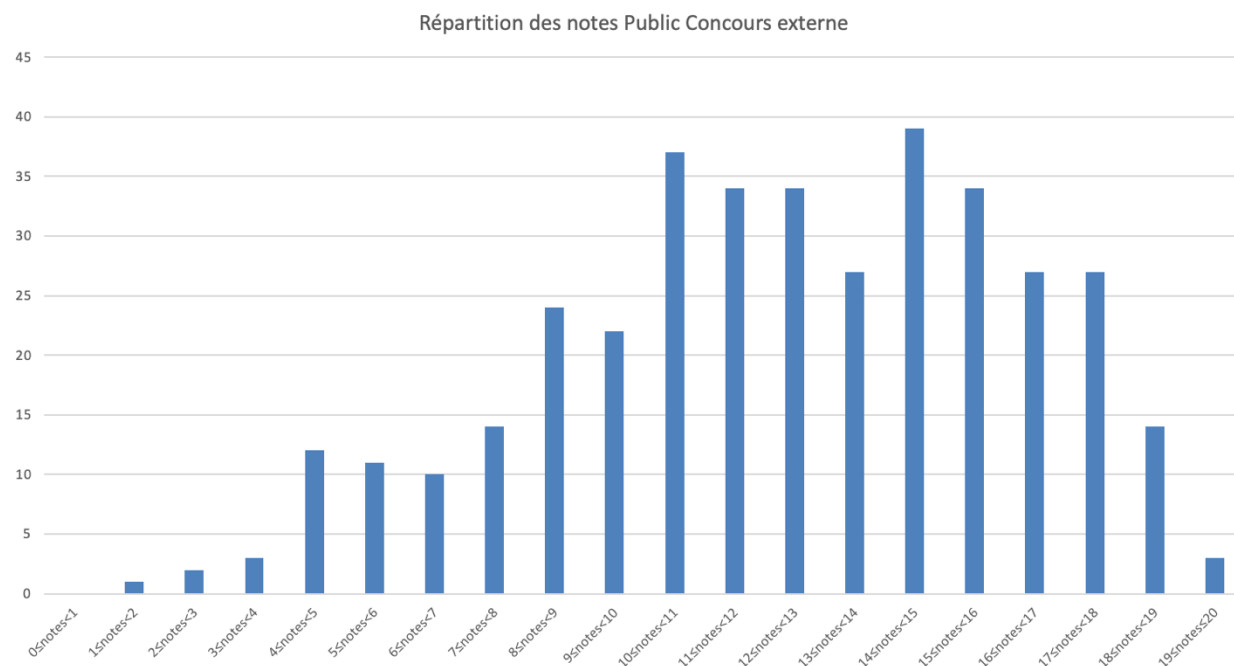
Public Second Concours



Public Troisième Concours



Public Externe



Les résultats des concours de l'enseignement public et privé, avec des écarts-types proches de 4, sont tous hétérogènes.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Il est à noter, tout d'abord, que même si trop peu de copies ne présentent aucune faute d'orthographe, la présentation et la rédaction des réponses ont été globalement soignées, particulièrement sur le concours externe public. Le jury insiste sur ce point : la qualité des écrits doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du candidat, sous peine d'être pénalisée. Un futur professeur des écoles doit montrer une bonne maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire), une bonne maîtrise du langage mathématique et doit également présenter des écrits lisibles. Certaines copies peuvent également être pénalisées par manque de rigueur (rédaction confuse, démarches approximatives).

Le jury attire l'attention des futurs candidats sur une lecture précise des consignes. En effet, si l'énoncé demande un résultat en cm, un résultat, même juste en mm, n'obtiendra pas tous les points. De même, quand la seule valeur exacte d'un résultat est demandée, la réponse avec une valeur approchée ou arrondie ne pourra se voir attribuer tous les points.

Si certaines argumentations se sont révélées incompréhensibles, des efforts pour justifier les raisonnements ont été remarqués et appréciés. Peu d'erreurs sur les arrondis, sur le choix des unités (globalement les unités sont notées et utilisées à bon escient), ainsi que sur les raisonnements liés à la proportionnalité sont à souligner. Les conversions de cm^3 en litres restent fragiles pour une majorité de candidats. Or, effectuer des conversions est une compétence importante à maîtriser pour enseigner, particulièrement en cycle 3.

En ce qui concerne la géométrie, le jury rappelle que la rigueur est un élément important d'appréciation. Le jury attend en effet, qu'un candidat cite un théorème utilisé, qu'il respecte les notations en vigueur, qu'il structure sa pensée dans le déroulement d'un calcul ou dans celui d'une démonstration. Parfois des recours au postulat plutôt qu'à la démonstration sont notés.

Depuis plusieurs années, un exercice est proposé sur l'algorithmique, thème abordé au cycle 4. Les futurs candidats peuvent s'entraîner à cette notion sur des logiciels d'algorithmique de base, tels que *Scratch*, ou des exercices en ligne (*Blockly Games*, *studio.org*).

Cinq exercices abordant chacun des notions mathématiques différentes ont composé l'épreuve :

- Exercice 1 : géométrie / statistiques : la maîtrise de la formule de l'aire du disque est fragile (confusion diamètre / rayon) ; une confusion entre le diamètre et l'aire de la base et une confusion entre la valeur exacte et la valeur arrondie peuvent être observées. La conversion de cm^3 en litres est régulièrement échouée.
- Exercice 2 : vrai / faux : Cet exercice n'est en général pas correctement traité. Si les candidats ont pu répondre correctement aux affirmations, ils ont eu des difficultés à justifier ou démontrer leurs choix. Le théorème de Thalès est une notion maîtrisée mais les hypothèses avant l'utilisation possible du théorème ne sont pas vérifiées (par exemple pas de démonstration de droites parallèles au préalable) ; la définition du nombre rationnel est connue dans l'ensemble. L'écriture d'un nombre impair sous la forme $2n + 1$ avec n entier positif ou nul, n'est globalement pas connue.
Dans ce type d'exercice, le recours au contre-exemple pour invalider une assertion formulée, par exemple, pour tous nombres réels strictement positifs (question 2), est suffisant. En revanche, la juxtaposition de plusieurs exemples valides ne prouve pas la véracité de telles assertions (question 3).
Ainsi, seuls 7,5% des candidats traitent correctement l'affirmation : « Le produit de deux entiers naturels impairs est un entier naturel impair ». Il est à noter que le programme de l'épreuve est constitué de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)).
- Exercice 3 : probabilités (exercice plutôt réussi) : le manque de rigueur du tracé et la confusion entre perspective cavalière et patron sont soulignés ; les candidats ayant utilisé un tableau à double entrée ont bien compris l'exercice et l'ont globalement réussi en totalité ; le vocabulaire technique lié aux probabilités est peu maîtrisé et une difficulté à définir un évènement est notée.
- Exercice 4 : grandeurs / tableurs / mise en équations : le calcul de la vitesse et la conversion en km/h sont bien maîtrisés ; le calcul de rapports en pourcentage reste fragile ; la confusion entre la formule de l'aire et celle du périmètre a été régulièrement constatée ; la mise en équation est peu aboutie.
L'utilisation du tableur et des formules qui peuvent être étirées est régulièrement abordée à l'écrit du concours. La difficulté cette année a résidé dans l'emploi des signes * et / ainsi que des confusions dans le nom des cellules.

- Exercice 5 : calcul littéral (Scratch) : la partie A, qui nécessitait un passage à l'abstraction, a été peu traitée. Plus particulièrement, les questions 3 et 4 ne sont pas traitées ou pas correctement traitées par plus de deux tiers des candidats. Dans la partie B, l'utilisation du théorème de Pythagore est bien maîtrisée ; Les caractéristiques du géoplan, détaillées dans l'énoncé, sont mal assimilées, tandis que les notions liées à la programmation avec Scratch ne sont pas bien maîtrisées. Les justifications manquent de clarté.

Épreuve écrite disciplinaire de français

- Statistiques de l'épreuve et analyse

534 travaux évalués (509 en 2023)

Concours externe public	Second concours interne public
377 copies	27 copies
Note inférieure : 0/20	Note inférieure : 1,25/20
Note supérieure : 20/20	Note supérieure : 20/20
Moyenne : 13,87/20 (12 en 2023)	Moyenne : 12,75/20 (11,6 en 2023)
Candidats éliminés : 6	Candidats éliminés : 1

Concours externe privé	Second concours interne privé
35 copies	14 copies
Note inférieure : 3,75/20	Note inférieure : 6,75/20
Note supérieure : 20/20	Note supérieure : 17,75/20
Moyenne : 13,22/20 (11,47 en 2023)	Moyenne : 12,29/20 (11,54 en 2023)
Candidats éliminés : 1	Candidats éliminés : 0

Troisième concours public
81 copies
Note inférieure : 2/20
Note supérieure : 19,75/20
Moyenne : 12,17/20 (11,61 en 2023)
Candidats éliminés : 3

Pour cette session 2024, on remarque une légère hausse du nombre total de candidats qui ont composé : 534 candidats contre 509 pour le concours 2023. Cette hausse, si elle est positive, ne permet toutefois pas encore de retrouver les chiffres de 2021 (667 candidats présents pour le concours 2021).

Cette session 2024 montre encore une fois la grande hétérogénéité des candidats, constatée depuis plusieurs années malgré des moyennes en nette hausse sur tous les concours.

Éléments chiffrés sur les résultats :

- la moyenne s'élève à plus de 12/20 pour tous les concours ;
- seuls 11 candidats, ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5, sont éliminés, ce qui représente 2 % des candidats ;
- pour chacune des trois parties de l'épreuve, même s'ils approchent la moyenne de 10/20, les résultats sont très hétérogènes ;
- les résultats obtenus pour les parties I et II, pourtant faciles, sont toujours inquiétants.

- Le sujet 2024 : présentation et attendus

Cette session 2024 est la troisième du concours sous la nouvelle forme des épreuves. Cette épreuve écrite d'une durée de 3h et de coefficient 1 s'appuie sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle est constituée de 3 parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, pour vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée avec réponse sous forme d'un développement.

Les épreuves d'admissibilité de la session 2024 ont eu lieu les mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 avril. La correction des copies dématérialisées s'est déroulée du 10 au 24 avril. La double correction a été prise en charge par un binôme composé d'un inspecteur, d'un conseiller pédagogique ou d'un enseignant du premier degré et d'un enseignant du second degré (de collège ou de lycée). Les correcteurs appartenaient à l'enseignement public et à l'enseignement privé puisque les deux concours public/privé sont désormais corrigés ensemble.

Les meilleures copies témoignent du sérieux de la préparation des candidats. Toutefois il est important de rappeler le soin nécessaire à apporter à la présentation (écrire une ligne sur deux, organiser ses réponses, éviter les ratures) et à la graphie qui conditionnent la lisibilité de la copie. En outre, la correction de la langue et les qualités rédactionnelles sont bien évidemment essentielles pour un concours de recrutement de professeurs des écoles puisque leur mission consistera à apprendre la langue à leurs élèves.

Le sujet apparaît relativement accessible dans l'ensemble : il prend appui sur un extrait de *Quand tu écouteras cette chanson* de Lola Lafon est un roman publié en 2022 qui relate l'expérience de l'autrice lors d'une nuit passée seule dans l'annexe du musée Anne Frank à Amsterdam. Ce livre mêle les réflexions de Lafon sur Anne Frank, son journal et son héritage, avec des éléments de l'histoire personnelle de l'autrice, notamment ses origines familiales marquées par la Shoah. L'ouvrage, récompensé par plusieurs prix littéraires, offre une perspective profonde et émouvante sur la mémoire, l'écriture et l'impact durable de l'Holocauste

L'extrait proposé ne présente aucune difficulté majeure de compréhension. Les sections « Étude de la langue » et « Lexique et compréhension lexicale » s'appuient sur des compétences fondamentales en grammaire, orthographe et vocabulaire. Elles sollicitent des savoirs de base tels que l'identification et l'analyse des temps et des modes verbaux, la reconnaissance des subordonnées dans une phrase complexe ainsi que leurs liens, l'analyse de la nature et de la fonction des mots, la maîtrise des accords élémentaires au pluriel, ou encore l'analyse de la formation et du sens des mots. Elles incluent également un commentaire sur l'utilisation du lexique dans le texte. Quant à la partie « Réflexion et développement », son sujet, en l'absence d'une problématique clairement formulée, constitue souvent une source de difficulté pour les candidats, qui peinent à organiser leur réflexion de manière cohérente et approfondie. La commission nationale, qui a produit les éléments de correction, rappelle que « Le temps imparti ne permet pas, en effet, d'exiger des candidats une composition type dissertation. Une réflexion structurée en plusieurs paragraphes, amenée par une brève introduction, achevée par

une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, peut répondre aux attentes, quand elle est en outre rédigée dans une langue correcte. »

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4, c'est-à-dire de la maternelle jusqu'au collège. Une préparation sérieuse du concours permettait de maîtriser celles nécessaires à la réussite de chacune des parties de cette épreuve. Celle-ci passe nécessairement par un travail d'apprentissage et de consolidation des connaissances de bases de la grammaire et de l'orthographe françaises et par des lectures et activités d'écriture régulières.

Les éléments ci-après se fondent sur les propositions collégiales des correcteurs académiques.

Partie I : Étude de la langue

Cette partie de l'épreuve visait à évaluer les connaissances des candidats sur la langue française, notamment celles attendues en fin de cycle 4, ainsi que leur capacité à analyser des faits de langue et à manipuler la terminologie grammaticale avec précision. Les exercices portaient sur des questions variées, telles que l'analyse des valeurs du présent, la reconnaissance des natures et fonctions syntaxiques, ou encore la transformation de phrases.

Les candidats issus de l'INSPE ont, de manière générale, mieux répondu à ces questions, témoignant d'une meilleure préparation sur les points fondamentaux de grammaire. Ainsi, les valeurs du présent, en particulier, ont été correctement identifiées et commentées, tandis que les manipulations grammaticales étaient souvent justifiées de manière pertinente. La capacité à reformuler des phrases en utilisant des propositions coordonnées ou subordonnées a également été bien maîtrisée par un bon nombre de candidats. La présentation des réponses sous forme de tableaux a été appréciée, car elle facilite la lecture et démontre une organisation claire de la réflexion.

Cependant, les correcteurs ont relevé des lacunes préoccupantes dans certaines copies. Les confusions entre la nature et la fonction des mots, ou encore entre les notions de mode et de temps, restent récurrentes. Par exemple, l'identification du conditionnel, souvent confondu avec le futur ou l'imparfait, est un point de faiblesse notable. De même, l'analyse des subordonnées montre que, bien que les transformations demandées soient souvent effectuées correctement, les candidats peinent à fournir une analyse grammaticale rigoureuse des propositions obtenues. Ces erreurs témoignent d'une maîtrise insuffisante des notions de base, comme la différence entre une proposition subordonnée relative et circonstancielle.

Une autre difficulté concerne les manipulations syntaxiques, telles que la pronominalisation ou l'encadrement par « c'est... qui ». Ces outils fondamentaux sont parfois mal connus ou mal employés, ce qui mène à des confusions dans l'analyse des fonctions syntaxiques, notamment celles du sujet et du COD. En outre, de nombreux candidats n'ont pas précisé les verbes auxquels se rattachent les sujets ou les compléments identifiés, ce qui nuit à la précision attendue

dans leurs réponses. La qualification des valeurs du présent, souvent trop vague ou approximative, illustre également un manque de rigueur terminologique.

L'orthographe et la syntaxe des réponses ont également posé problème dans plusieurs copies. Des erreurs de base, combinées à une écriture parfois peu lisible, remettent en question la capacité des candidats à enseigner ces notions à de jeunes élèves. Ces lacunes soulignent l'importance d'une formation approfondie et d'un entraînement régulier à l'analyse grammaticale, notamment à partir de références solides comme la *Grammaire du français – Terminologie grammaticale* de Monneret et Poli.

Partie II : Lexique et compréhension lexicale

La partie lexicale de l'épreuve avait pour objectif de tester la capacité des candidats à analyser des procédés stylistiques et lexicaux dans le texte littéraire. Les meilleures copies se sont distinguées par une analyse précise et argumentée des expressions figurées, ainsi que par une justification pertinente des figures de style relevées. La question d'interprétation a été, dans l'ensemble, bien abordée par certains candidats, qui ont su commenter et analyser les procédés d'écriture de manière convaincante.

Cependant, les correcteurs ont relevé plusieurs confusions récurrentes, comme celles entre métaphores et comparaisons ou entre mots de la même famille et champ lexical. L'explication du mot « apatride », par exemple, a révélé des lacunes dans le vocabulaire de nombreux candidats, tandis que le sens figuré des termes employés dans le texte n'a pas toujours été identifié. Ces erreurs montrent un manque d'attention au contexte et une analyse parfois trop superficielle des occurrences lexicales.

Enfin, la distinction entre les aspects morphologiques et sémantiques n'a pas toujours été bien maîtrisée. Beaucoup de candidats se sont limités à des explications morphologiques sans les relier au sens contextuel des mots, ce qui affaiblit la qualité de leur analyse. Ce manque de finesse dans l'interprétation lexicale reflète une familiarité insuffisante avec les outils d'analyse littéraire.

Partie III : Réflexion et développement

Cette partie portait sur un sujet d'écriture nécessitant une réflexion approfondie et une organisation rigoureuse des idées. Les copies examinées ont présenté un ensemble de points positifs qui méritent d'être soulignés. Tout d'abord, les candidats ont su mobiliser des exemples pertinents et bien développés, témoignant d'une réelle réflexion et d'un effort d'illustration des idées. Parmi ces exemples, on note une variété appréciable de références littéraires, souvent utilisées de manière judicieuse pour étayer les propos. Le **Journal d'Anne Frank** a été fréquemment cité, témoignant de l'impact de cette œuvre dans les réponses. Les réflexions personnelles, riches et parfois inspirantes, ont rendu la lecture des copies agréable et engageante. De très bonnes copies ont su établir un lien entre le sujet, les programmes scolaires et la pratique de l'écriture en classe, ce qui constitue une démarche cohérente et en phase avec les attentes du métier d'enseignant. L'exploitation du texte de départ s'est révélée également réussie pour de nombreux candidats, qui ont su en tirer des idées originales et bien argumentées. Enfin, la structure des copies respecte souvent les normes classiques

d'organisation, avec une introduction annonçant le plan, un développement clair et une conclusion proposant parfois une ouverture. Les citations étaient bien intégrées dans les phrases, contribuant à la fluidité et à la qualité des écrits.

Cependant, des points d'amélioration subsistent. L'organisation des idées dans certaines copies manque de clarté. Certains candidats, en indiquant explicitement des numéros et titres de parties dans leur plan, n'ont pas respecté les conventions d'une réflexion rédigée et continue. Par ailleurs, des idées sont parfois juxtaposées sans liens explicites, ce qui nuit à la fluidité et à la progression logique de la pensée. Une meilleure utilisation des connecteurs logiques et une hiérarchisation plus rigoureuse des arguments seraient nécessaires. L'écriture constitue également un point d'attention majeur : certaines copies présentent une écriture illisible ou une formation des lettres incorrecte, ce qui peut poser problème pour des futurs enseignants. La qualité de l'écriture doit être soignée jusqu'à la fin de l'épreuve, même en cas de pression temporelle.

Sur le plan du contenu, plusieurs lacunes ont été relevées. Un nombre important de copies s'éloignent du sujet en abordant les pouvoirs de la lecture au lieu de se concentrer sur ceux de l'écriture, ou glissent hors sujet avec des paragraphes sans lien clair avec la problématique. D'autres se limitent à commenter ou analyser le texte de départ sans élargir leur réflexion. Les exemples littéraires, bien que présents dans certaines copies, manquent parfois de précision ou de développement, et plusieurs références témoignent d'une méconnaissance des œuvres citées. Les candidats doivent veiller à citer des exemples littéraires sérieux et adaptés : des mentions comme *50 nuances de Grey* ou *Les Chroniques de Bridgerton* compromettent la crédibilité de l'analyse. Il est également impératif de respecter les conventions typographiques en soulignant ou mettant correctement en forme les titres des œuvres, et de s'assurer de l'orthographe exacte des noms d'auteurs (par exemple, Anne Frank et non "Anne Franck"). Enfin, l'interprétation du texte de Lola Lafon a donné lieu à plusieurs contre-sens, révélant des difficultés de compréhension ou d'analyse.

Pour conclure, bien que de nombreuses copies aient su démontrer des qualités remarquables, plusieurs pistes d'amélioration subsistent en termes d'organisation, de pertinence des références et de rigueur dans l'écriture et l'analyse. Un effort plus poussé sur la maîtrise des conventions typographiques, l'approfondissement des références littéraires et une structuration plus rigoureuse des idées permettraient aux candidats de produire des copies plus convaincantes et en phase avec les attentes du concours.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats.

Les conseils donnés dans le rapport de la session 2023 sont encore valables pour les candidats préparant le concours. D'abord, il faut accorder la plus grande importance à la lecture attentive des consignes qui doit permettre la précision des réponses et l'utilisation de la terminologie appropriée tout en limitant le risque de confusion et donc d'erreur.

Une épreuve de concours exige une gestion rigoureuse du temps, qui s'acquiert grâce à un entraînement régulier. Il est essentiel de réserver un moment pour relire sa copie avant de la rendre. Celle-ci constitue la seule image que le correcteur ou la correctrice a du candidat ou de

la candidate. Par respect pour soi et pour le correcteur, il est fondamental de présenter un travail soigné, lisible et correctement présenté, une exigence de base qui ne devrait même pas avoir à être rappelée.

Concernant la maîtrise de la langue française, il est indispensable de dominer le programme de cycle 4 du collège. Une préparation efficace repose sur une connaissance approfondie des notions et de la terminologie grammaticale. À cet effet, il est recommandé de s'appuyer sur *La Grammaire du français – Terminologie grammaticale*, élaborée sous la direction de Philippe Monneret et Fabrice Poli, deux références reconnues en la matière.

Pour la partie « Réflexion et développement », il est crucial de s'entraîner régulièrement à l'écriture afin d'apprendre à exprimer ses idées de manière claire et structurée, tout en tenant compte du destinataire. Construire une réponse organisée, argumentée et étayée par une analyse précise du texte constitue une compétence clé.

La lecture fréquente de textes littéraires est tout aussi essentielle. Elle permet d'en saisir le sens, d'identifier leurs caractéristiques et d'en proposer une interprétation pertinente. Le concours vise à évaluer les capacités générales de lecture et d'expression des candidats, des compétences indispensables pour une formation professionnelle pluridisciplinaire de qualité et pour enseigner la compréhension en lecture.

La relecture, trop souvent négligée, est pourtant un moment décisif pour corriger les erreurs orthographiques encore fréquentes. Ce qui est attendu des candidats demeure accessible, à condition de posséder une réelle familiarité avec la littérature, l'écriture et la langue française.

L'enjeu fondamental de notre système éducatif est de former des citoyens capables de s'insérer dans la société et de prendre des décisions éclairées dans leur vie personnelle et professionnelle. Lire et écrire régulièrement, maîtriser la langue française, sont des bases indispensables à la construction d'une pensée autonome et d'un esprit critique. Ces compétences s'avèrent essentielles non seulement pour les futurs enseignants, mais également pour les citoyens qu'ils seront appelés à former.

Épreuve écrite d'application Sciences et technologie

- Statistiques de l'épreuve et analyse

Le nombre de candidats ayant participé à cette épreuve est de 228 (219 en 2023), répartis sur 5 concours.

	Public ex-terne	Privé ex-terne	3ème concours	Second concours interne privé	Second concours interne public
Distribution des notes	2 - 18	10 - 17	6 – 16	6 - 12	4 - 17
Moyenne	13.56 (13.28)	13.69 (12.33)	12.31 (10.53 en 2023)	8.94 (9.08 en 2023)	12.50 (11.64 en 2023)
	176	8	25	8	15

Moyenne tous concours 2023 : 12,79

Au regard des résultats, les candidats semblent avoir mesuré les attendus du concours.

Il n'apparaît pas de différences significatives dans le traitement des questions, quel que soit le champ disciplinaire traité (Sciences physiques, Sciences de la vie et de la Terre, Technologie). Les candidats ont abordé les questions de manière chronologique. Les questions ont été traitées pour la grande majorité des candidats, en totalité.

Dans l'ensemble les réponses aux questions sont assez satisfaisantes voire satisfaisantes sauf pour les questions 8, et 16,18. Pour ces questions, la moitié des candidats n'a pas obtenu la moyenne.

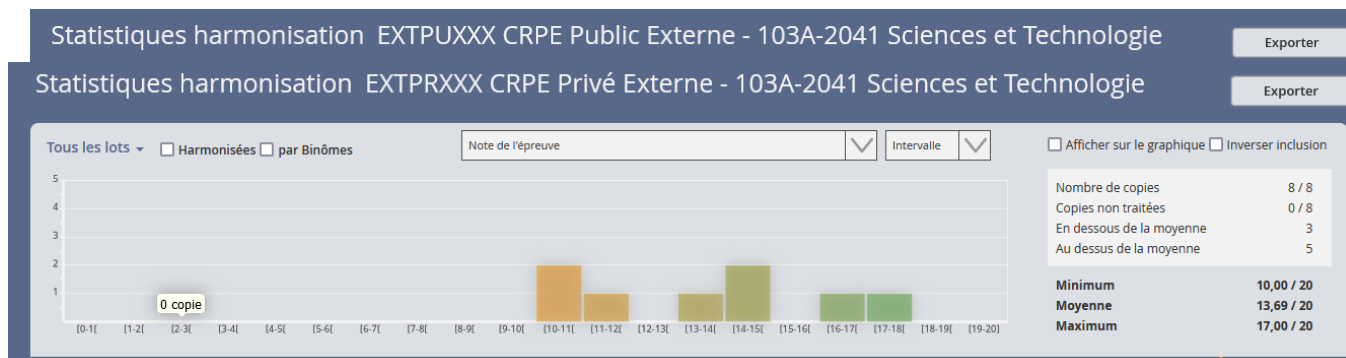
Ces 3 questions sont relatives à des connaissances scientifiques et à des mises en relation de documents.

L'analyse des résultats montre que :

- les documents du sujet sont parfois mal exploités ;
- la démarche expérimentale n'est pas toujours bien maîtrisée par les candidats ;
- la construction d'activités adaptées au niveau des élèves n'est pas évidente ;
- la culture scientifique et technologique des candidats est parfois insuffisante pour qu'ils soient en capacité d'élaborer des expériences simples répondant au problème posé.

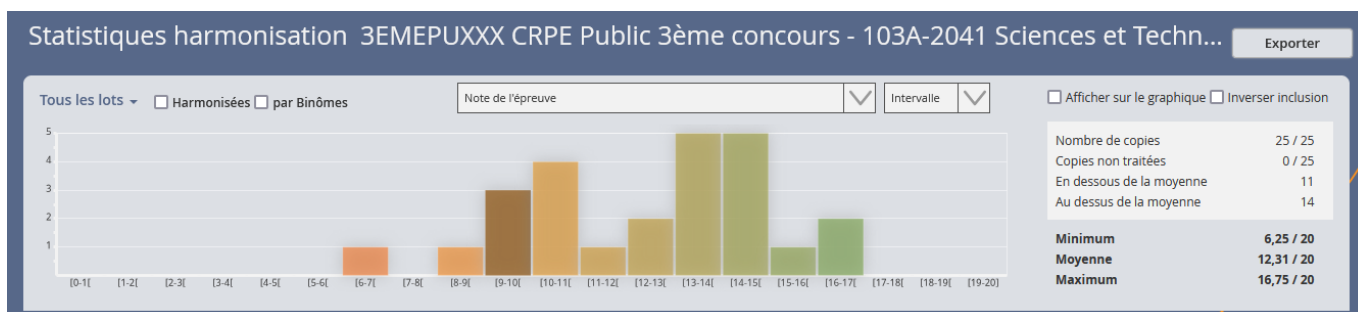
Les résultats obtenus sur l'ensemble des trois parties sont satisfaisants et assez homogènes. Toutes les parties ont été traitées et les résultats obtenus pour chacune d'elles sont très proches.

CRPE public externe

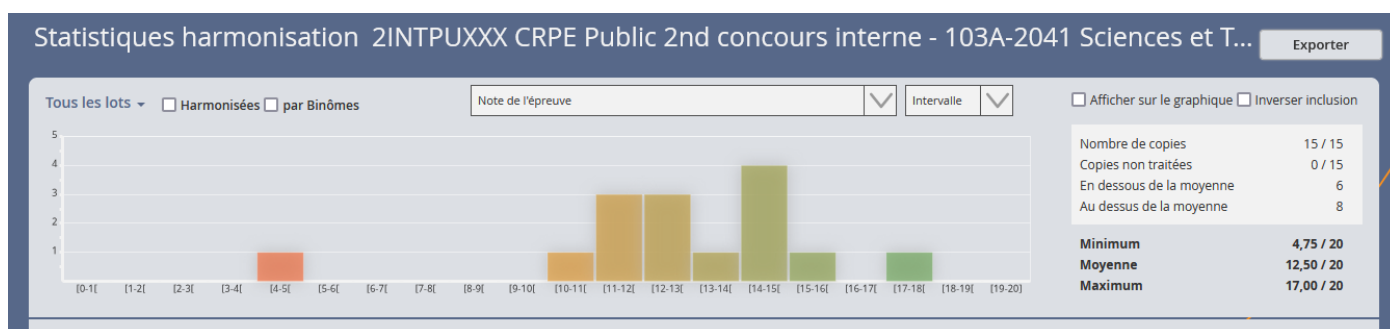


CRPE privé externe

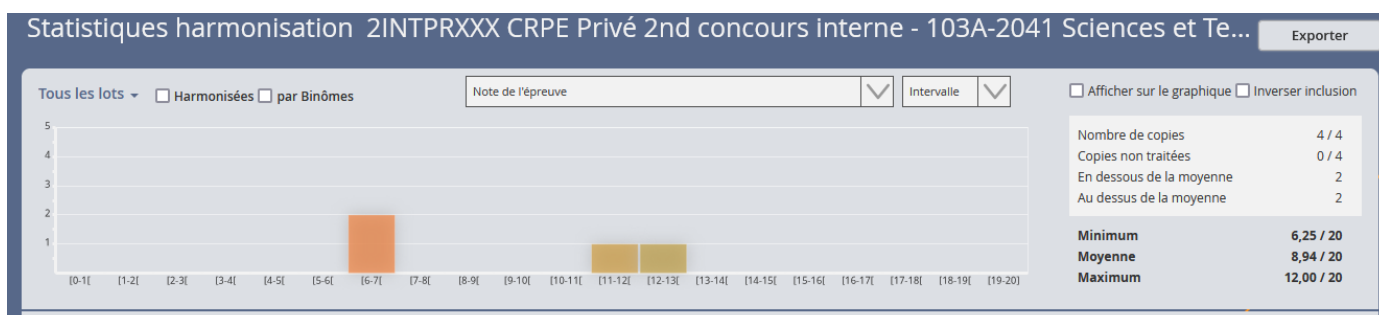
CRPE public 3ème concours



CRPE public 2nd concours interne



CRPE privé 2nd concours interne



Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique

- Statistiques de l'épreuve et analyse

Harmonisation et corrections

Le barème et les éléments de correction ont été élaborés lors de la commission d'entente, le lundi 9 avril 2024. Ils ont été présentés au cours d'un webinaire, le 10 avril 2024, aux 7 binômes de correcteurs, associant un professeur des écoles et un professeur d'histoire-géographie.

Éléments statistiques

- Les candidats :

216 candidats ont choisi cette épreuve selon la répartition suivante :

- 139 pour le concours externe public, soit 64,3%,
- 15 pour le concours externe privé, soit 6,9% des candidats,
- 11 pour le 2^{ème} concours interne public, soit 5% des candidats,
- 8 pour le 2^{ème} concours interne privé, soit 3,7% des candidats,
- 43 pour le 3^{ème} concours, soit 19,9% des candidats.

- Résultats comparés des concours et commentaires :

La moyenne générale de l'épreuve, tous concours confondus, est de **10,35/20** contre 10,75/20 pour la session 2023. L'écart entre les concours s'est réduit.

2024	Moyenne	Mini- mum	Maxi- mum	Écart type	Quar- tile in- férieur	Mé- diane	Quartile supé- rieur	Éliminés
Externe public	10,25/20	0,5/20	18/20	3,75	8/20	10/20	12,5/20	11
Externe privé	10,75/20	4/20	17,5/20	3,75	8/20	13/20	15/20	1
2 ^{ème} con- cours interne public	11,25/20	7,5/20	16/20	3	8/20	10/20	13,5/20	0
2 ^{ème} con- cours interne privé	9,75/20	6/20	15/20	3	7/20	9,5/20	11,75/20	0
3 ^{ème} con- cours	9,75/20	3/20	19/20	4,25	6/20	9/20	13/20	5

L'écart type moyen de 3,5 environ révèle une ventilation convenable des notes. Toutefois, la note maximale n'a pas été attribuée cette session et le nombre d'éliminés s'élève à 17 (5 de plus qu'à la session précédente), ce qui est important au regard du nombre de candidats pour cette épreuve.

Moyennes par composante de l'épreuve et par concours

	Externe public	Externe privé	2^{ème} concours interne public	2^{ème} concours interne privé	3^{ème} concours	Moyenne de la composante sur l'ensemble des concours
Moyenne composante 1 (Histoire) /14	7/14	6,82/14	8/14	6,94/14	6,80/14	7,11/14
Moyenne composante 2 (EMC) /6	3,21/6	3,83/6	3,07/6	2,56/6	3,10/6	3,15/6

Les deux composantes témoignent d'une réussite sensiblement identique.

- [Le sujet 2024 : présentation et attendus](#)

Remarques générales

L'épreuve est sur 20 points et comprend deux composantes : l'histoire (14 points) et l'EMC (6 points) cette année.

La correction a été effectuée avec bienveillance car l'exercice n'a pas vocation à recruter des spécialistes mais doit permettre d'identifier des futurs professeurs ayant un socle de connaissances et de culture générale, sachant lire les programmes tout en faisant preuve d'une réflexion actualisée sur les disciplines.

La maîtrise de la langue (précision du vocabulaire, qualité de l'expression écrite et de l'orthographe) a été prise en compte de manière globale dans la notation. La plupart des copies a témoigné d'un niveau d'expression satisfaisant mais il est conseillé à certains candidats de relire attentivement leur copie dans le but d'éviter de nombreuses erreurs orthographiques dues à la précipitation de la réalisation.

Le jury n'a pas d'attentes particulières quant au format de présentation de la séquence et des séances. Il est attendu que le propos soit structuré et organisé et dans ce but, il n'est pas exclu d'user d'un tableau d'organisation de séance/de séquence dans la mesure où la cohérence de l'ensemble reste compréhensible par les correcteurs.



Le jury reste attentif au soin apporté à la production. De trop nombreuses copies ressemblent à des brouillons (rajouts de mots en petits caractères, astérisques...) ce qui pénalise la lecture et l'appréciation globale du travail du candidat.

Enfin, il est rappelé aux candidats qu'ils doivent gérer leur temps pour accorder autant d'importance au traitement des deux composantes. La seconde composante souffre souvent d'un défaut de réflexion et d'une mise en œuvre peu détaillée par manque de temps.

Les sujets

Pour la composante 1 (Histoire), les candidats devaient tout d'abord montrer en quoi le personnage de Simone Veil permettait d'aborder le thème 3 « La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne » du programme d'Histoire en classe de CM2 avant d'expliquer plus généralement l'importance, le rôle des acteurs et témoins historiques dans l'apprentissage de la discipline. Ils devaient ensuite présenter une séquence relative au repère annuel de progression « Deux guerres mondiales au XXème siècle » à partir de Simone Veil en précisant pour chaque séance, son titre, les compétences et les connaissances travaillées, ainsi que les documents de manière justifiée. Enfin, ils devaient sélectionner un extrait des bandes dessinées du dossier documentaire et en détailler l'exploitation pédagogique en classe, incluant la trace écrite associée.

La difficulté du sujet résidait dans l'articulation cohérente d'une séquence sur le repère des « Deux guerres mondiales » par le prisme d'un personnage historique qui ne permettait pas d'aborder la Première Guerre mondiale mais qui en revanche faisait le lien avec la construction européenne. Cette question 2 a pu entraîner une interprétation différente de la consigne par les candidats (intégration/exclusion de la construction européenne dans la séquence proposée), nécessitant une certaine flexibilité dans la correction de la copie.

Pour la composante 2 (EMC), les candidats devaient prendre appui sur un ou deux documents identifiés dans le dossier documentaire afin d'aborder, dans une séance détaillée, le thème de l'égalité entre les filles et les garçons. Les deux documents étaient des réalisations d'élèves, produites et distinguées dans un cadre de pédagogie de projet (participation à un concours).

De manière générale, l'épreuve était en lien avec les préoccupations politiques, sociales et sociétales actuelles, et s'appuyait sur un choix de documents variés.

Les points forts des copies de qualité

Les copies de qualité concentraient des points forts parmi les suivants :

- des connaissances historiques (montée de l'antisémitisme en Europe, construction européenne...), des références à d'autres personnages historiques (Anne Frank, Lucie Aubrac, Jean Moulin...) ;
- une maîtrise suffisante des notions pour comprendre et répondre aux enjeux du sujet (« acteur » historique, variété des « traces » par exemple dans la composante 1 ou bien « stéréotype », « discrimination » dans la composante 2) ;
- une maîtrise de la terminologie des compétences spécifiques du programme ;
- des liens interdisciplinaires (géographie, arts...) et de bonnes transitions entre histoire et EMC ;



- un équilibre entre le traitement des deux composantes ;
- une variété des supports proposés (vidéos, photos, textes authentiques...), des apports de documents hors corpus, un choix justifié et éventuellement didactisé de documents exploités par les élèves ;
- des situations d'apprentissage (sorties sur des lieux de mémoire, débat à visée philosophique, dilemme moral...) et des traces écrites originales (frise chronologique, carte mentale, affiche, fiche d'identité de Simone Veil, proposition de loi pour l'égalité filles-garçons...) ;
- une séquence articulant avec cohérence et pertinence un nombre raisonnable de séances ;
- une séance détaillée, expliquée de façon précise et concrète : consigne(s), activité des élèves, compétence(s) à construire, critères de réussite, trace écrite (et ses modalités de construction), posture de l'enseignant, réflexion sur une possible différenciation, éventuelle évaluation ... ;
- le souci de mettre les élèves en activité en leur proposant des tâches variées et adaptées à leur âge, faisant sens pour aborder le sujet ;
- une justification des choix didactiques et pédagogiques opérés et non leur simple énonciation ;
- la maîtrise de la langue française.

Les faiblesses des copies fragiles

Les copies les plus fragiles révélaient des faiblesses parmi les suivantes :

- une tentation à la dissertation pour répondre à la première question de la composante d'histoire sur le rôle du personnage historique dans l'enseignement de la discipline ;
- des erreurs scientifiques (confusion entre le discours de Simone Veil sur la loi IVG devant l'Assemblée nationale et celui une fois élue devant le Parlement européen, un « Vél' d'hiv » orthographié « vel d'yve »...) ;
- l'absence d'une posture neutre dans la composante 2 ;
- une maîtrise approximative du vocabulaire historique, didactique et pédagogique (compétence/objectif, problématique/question, évaluation formative/sommative, notion/vocabulaire, ...) ;
- des documents prétextes au récit de l'enseignant, sans réelle exploitation par les élèves ;
- des élèves en observation, à l'écoute de l'enseignant, sans être acteurs de leurs apprentissages ;
- une trace écrite imposée ou irréaliste ;
- une mise en activité abstraite, ni précise, ni aboutie ;
- une consigne imprécise (« Vous allez réfléchir ensemble à ... ») dont le correcteur n'entrevoit pas la finalité ;
- un manque d'ambition dans le choix de l'activité de l'élève ou une activité inadaptée à son âge ;
- l'absence de référence aux compétences travaillées, à construire par les élèves ;
- une liste de séances et d'activités sans cohérence entre elles ;
- une quantité et/ou une complexité des tâches inadapté(es) au niveau des élèves (comme traiter la Seconde Guerre mondiale en une séance) ;
- une copie déséquilibrée entre les deux composantes, en termes de développement ou de maîtrise ;
- des erreurs orthographiques fréquentes, une expression écrite maladroite.

De manière générale, les copies dans lesquelles n'apparaissent ni le travail de l'élève, ni le déroulé de la réflexion pédagogique et didactique de l'enseignant, ont été pénalisées.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Au cours de leur préparation, il est conseillé aux candidats qui choisissent cette épreuve d'application de :

- mener une réflexion sur la trace écrite qu'un élève de primaire est en capacité de produire, individuellement ou collectivement, individuellement ou sous la direction de l'enseignant, en autonomie ou de manière étayée ; se questionner sur les finalités de cette trace écrite (pour institutionnaliser puis mémoriser, pour construire sa pensée, pour synthétiser des idées, pour classer des informations, pour schématiser, ...) ;
- réfléchir au rôle du document en histoire et en géographie. Il peut simplement illustrer la parole de l'enseignant mais lorsqu'il est choisi en vue d'une étude, il ne peut être uniquement prétexte. Il doit alors faire l'objet d'une analyse précise par l'enseignant ou bien être mis à la portée de l'élève par un questionnement approprié ;
- se familiariser avec les caractéristiques des démarches historique (importance de la source, de la chronologie, mise en contexte des événements et des acteurs, périodisation, ruptures et continuités, place du récit historique...), géographique (jeux d'acteurs, approche multiscalaire, lecture et production cartographiques, ...) et de l'EMC (oralité, démarche de projet, ...) ;
- nourrir leur culture générale disciplinaire et civique en faisant preuve d'un intérêt régulier pour ces enseignements et s'informer de l'actualité des disciplines en écoutant des podcasts, en lisant des revues (*L'Histoire*, *Carto*, *La Documentation photographique*, ...) ou des ouvrages de synthèse comme *Les Atlas* de la collection Autrement par exemple ; de se familiariser avec les grands textes de la culture civique (Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, Convention internationale des droits de l'enfant ...).

Au moment de l'épreuve, il est recommandé de :

- lire attentivement les consignes : tous les mots sont importants et il faut être attentif autant au sens global de la question qu'aux nuances suggérées ;
- bien gérer le temps ;
- produire des mises en œuvre structurées, réalistes et appropriées où apparaît l'élève ;
- se relire.

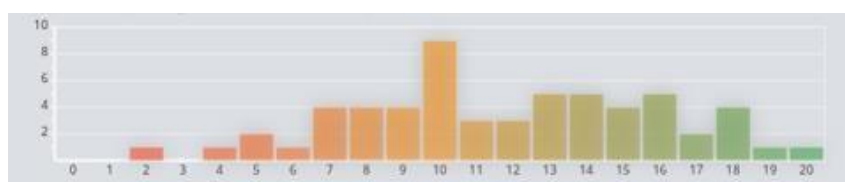
Arts

- [Statistiques de l'épreuve et analyse](#)

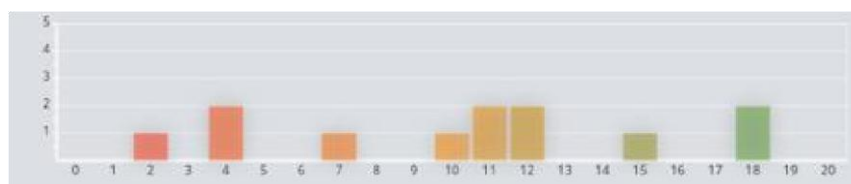
CONCOURS	Nombre de candidats	< moyenne	≥ moyenne	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane
PUBLIC EXTERNE	59	30	29	2,5	20	12,25	12
PRIVE EXTERNE	12	5	7	2,25	18,25	10,75	11,75
PUBLIC 2nd concours	1	0	0	4,5	4,5	4,5	-
PRIVE 2nd concours	2	1	1	12,25	13,5	13	-
PUBLIC 3ème concours	12	4	8	4	17,5	10,5	10,75
tous les concours	86	42	44	2,25	20	11,6	11,75

➔ Ventilation des notes :

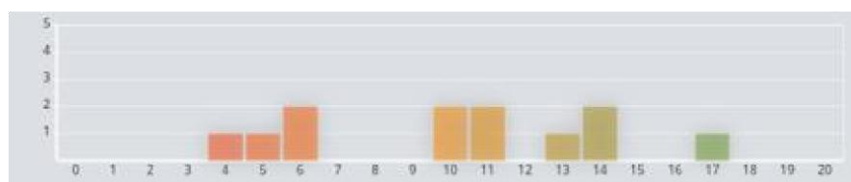
CRPE ARTS PUBLIC EXTERNE



CRPE ARTS PRIVÉ EXTERNE



CRPE ARTS PUBLIC 3ème concours



Le sujet 2024 proposait pour les deux composantes (éducation musicale et arts plastiques) un exercice de même nature à savoir la conception d'une fiche de préparation de séance d'enseignement destinée à une classe de cycle 3 pour la 1^{ère} composante, de cycle 1 pour la seconde.

Les moyennes pour chacune des composantes sont homogènes :



- moyenne composante A : **5.9/10**
- moyenne composante B : **5.7/10**

32% environ des candidats obtiennent une note équivalente dans chaque composante
41% une note supérieure pour la composante A et 27% pour la composante B. Il est à souligner que ces différentiels sont globalement peu marqués (seulement 6 % environ des candidats obtiennent des résultats contrastés entre les deux composantes de l'épreuve) ne révélant ainsi pas de lacunes plus accentuées dans l'un des deux domaines artistiques.

Evaluation – Bilan qualitatif

La correction des copies s'est appuyée sur la grille suivante, s'attachant ainsi à évaluer quatre champs de compétences

S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée
- S'approprier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée) - Exploiter des éléments du corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation - Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet
Concevoir une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques
- Situer et caractériser la situation d'enseignement/apprentissage induite par le sujet - Placer la séance au sein d'une progressivité des apprentissages dans un ou plusieurs domaines - Concevoir une mise en œuvre opérationnelle réaliste -
Mobiliser une culture pour construire l'argumentation
- Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels - Témoigner d'une curiosité et d'une sensibilité relatives aux enseignements artistiques
Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration
- Structurer l'écrit pour servir la démonstration : savoir justifier et argumenter ses choix - Mobiliser un vocabulaire et une syntaxe corrects

Réussites relevées

Les bonnes copies n'ont pas paraphrasé les documents à analyser.



Des propositions de dispositifs innovants qui renouvellent et induisent des activités originales et pleines de sens au regard des objectifs à atteindre (ouverture à d'autres cultures, utilisation du corps comme instrument à part entière...).

Bonne connaissance du contenu d'une fiche de préparation, des contenus indispensables d'une séquence (niveau/cycle, prérequis, calendrier des apprentissages, gestion du groupe, anticipation des difficultés éventuelles de certains profils d'élèves...).

Un grand nombre de candidats a connaissance des grandes notions liées aux arts-plastiques (forme – espace – couleur – matière – geste - support – outil - temps) ce qui témoigne d'une maîtrise des programmes mais ces notions n'ont pas toujours été sélectionnées et utilisées à bon escient.

En éducation musicale, l'implication du corps des élèves a souvent été prise en compte, ce qui est plutôt positif.

Difficultés relevées

Certains candidats ont eu des difficultés à :

- se détacher des documents à analyser, la paraphrase étant l'écueil le plus fréquent
- conceptualiser, résumer et ne retenir que l'essentiel des documents annexes, de façon synthétique.
- réfléchir sur l'enjeu de proposer tel dispositif pour un objectif particulier.

Les propositions d'évaluations sont souvent maladroitement traitées et doivent être étayées. En effet, le travail artistique, l'activité semblent être vus comme une fin en soi par un grand nombre de candidats.

La verbalisation ou les activités langagières sont parfois manquantes, et l'on reste dans le « faire pour faire » sans réel objectif autre que la manipulation, l'action. Peu de candidats parviennent à corréler les activités pédagogiques à un objectif d'apprentissage clairement identifié.

Il s'agit en effet davantage d'identifier ce que les élèves ont réellement appris en termes de compétences (techniques, savoir-faire, mais aussi postures, ouverture culturelle, sensibilité etc.).

L'apport de références artistiques au regard du sujet a été dans certains cas insuffisant. Les candidats citent des œuvres du programme sans qu'il y ait de réels liens avec la séquence proposée. Ainsi le travail du candidat se trouve complètement décrédibilisé au regard d'une référence artistique.

Il est parfois préférable de proposer des références artistiques (même personnelles) en lien direct avec les objectifs de la séquence afin d'asseoir les objectifs d'apprentissages proposés aux élèves.

En Education Musicale, globalement les candidats ont saisi l'incitation à travailler le rythme, la pulsation, mais ne maîtrisaient pas toujours le vocabulaire approprié.

Par exemple, des confusions entre tempo, rythme, pulsation, mesure, vitesse, mouvement... Les consignes sont parfois trop floues, ou au contraire trop contraignantes sans argumentation du candidat.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Anticiper davantage : avoir une bonne connaissance du corpus des œuvres au programme (certains candidats parlent d'instruments entendus qui sont en fait inexistant dans l'extrait).

Pouvoir se constituer des références originales et personnelles (œuvres musicales ou plastiques), qui montrent aussi la vraie sensibilité du candidat à se poser des questions sur les enjeux de faire pratiquer des arts plastiques ou développer une pratique musicale.

Montrer de fait une capacité à s'ouvrir à des cultures différentes, à des époques et dans des lieux divers.

Proposer des exemples concrets (activités, supports, dispositifs etc.), précis, choisis pour étayer le propos, et qui soient bien en rapport avec les possibilités des élèves, à un âge donné (que peut-on proposer en cycle 1, 2 ou 3 ?), de manière réaliste.

Il est certes valorisant pour les élèves d'aboutir à une création plastique ou musicale mais les objectifs d'apprentissages doivent être davantage précisés tant dans la conduite des apprentissages que pour une évaluation par critères clairement identifiables par les élèves. (Exemple en arts plastiques : 1- Je suis capable de collecter des éléments/matériaux de forme, de couleur, de texture différente. 2- Je suis capable d'imaginer une autre fonction pour ces éléments. 3- Je maîtrise la technique de l'assemblage, du collage...).

Aspects formels (expression, orthographe, organisation et présentation)

Certaines copies affichent un nombre de fautes d'orthographe, voire de syntaxe, très important.

La présentation sous forme de tableaux, pour le déroulement des séquences d'apprentissage, est utilisée assez fréquemment, ce qui facilite la lecture et surtout la compréhension.

Il reste qu'il est important, dans cette présentation, de faire apparaître les points saillants, les objectifs prioritaires, et d'éviter de fait un descriptif parfois trop linéaire.

Cependant, il est souhaitable aussi de prévoir une partie rédigée (contextualisation, analyse de certaines situations particulières, réflexions, argumentation etc...)

Si les introductions sont souvent bien développées les conclusions en revanche manquent de fond.

Les fiches sont parfois rédigées sous forme de dialogue (questions - réponses entre les enseignants et les élèves) ce qui amène une lecture difficile et peu développée en terme d'apprentissage.

Le vocabulaire technique lié aux différentes matières n'est pas toujours acquis, ni utilisé à bon escient.

Il semble que quelques candidats n'ont pas su gérer le temps de l'épreuve. On pouvait alors parfois observer un déséquilibre dans le traitement des deux parties.

Épreuves orales d'admission

Déroulement des épreuves

Épreuve 1 de leçon

- Nature de l'épreuve

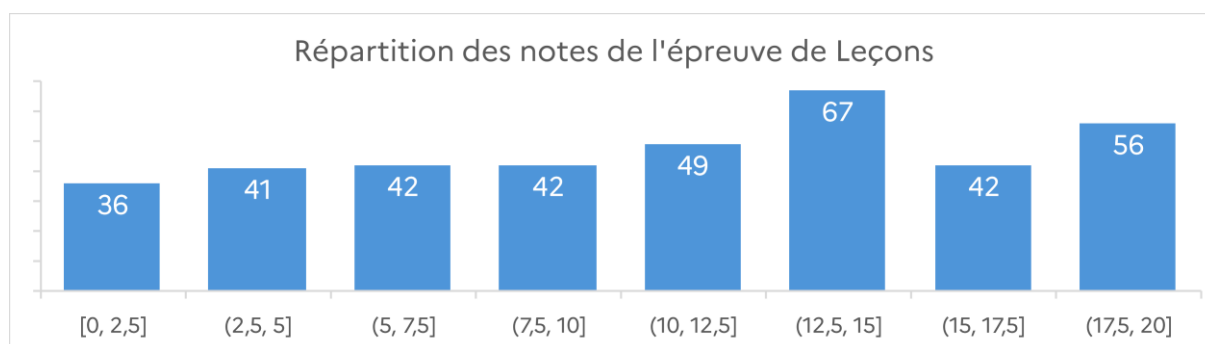
L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Le candidat dispose de 2 heures de préparation pour concevoir et anticiper l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières.

Les deux sujets de leçon portent sur des cycles différents ; ils sont explicitement situés dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury comportant, au plus, quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

L'épreuve, d'une durée d'une heure, se déroule comme suit : un exposé, d'une durée maximale de 15 minutes, au cours desquelles le candidat présente au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement, suivi d'un entretien avec le jury qui permet de faire préciser ou d'approfondir des points tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques. Chaque partie de l'épreuve dure 30 minutes.

Le candidat est maître de son temps dans les contraintes de déroulement qui lui sont données. Cette épreuve, notée sur 20, est dotée d'un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

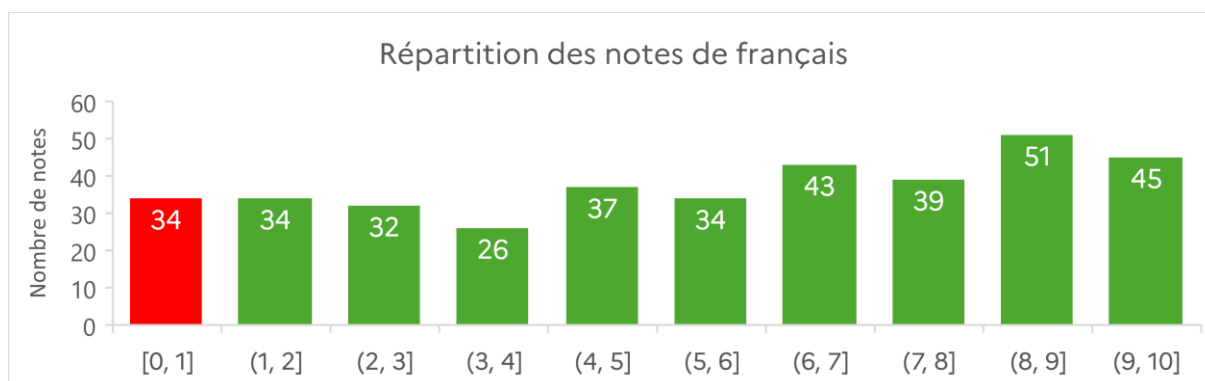
- Statistiques de l'épreuve et analyse



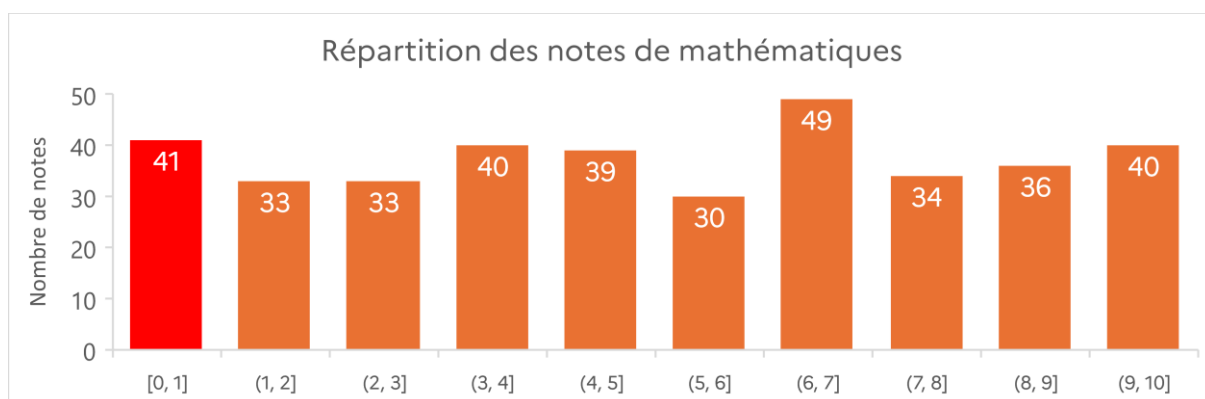
Pour l'ensemble des cinq concours, la moyenne des épreuves de leçon est de 10,97/20 avec une médiane à 11,5 ce qui signifie que les notes sont également réparties entre 0 et 11,5 et entre 11,5 et 20.

Toute la palette de notes a été utilisée par les jurys :

- 31 candidats ont obtenu la note maximale de 20
- 12 candidats ont obtenu la note éliminatoire de 0/20 soit 3% des candidats



En français, pour l'ensemble des 5 concours, la moyenne de français est de 5,66/10 avec une médiane à 6.



En mathématiques pour les cinq concours, la moyenne est de 5,31/10 et la médiane est à 5,5.

Un même nombre de sujets a été proposé dans chaque cycle, tant en français qu'en mathématiques.

2024	Français	Maths
C1	5,58	5,36
C2	5,34	5,77
C3	6,09	5,27

Des progrès ont été constatés par rapport à l'année précédente en maternelle, avec un effort particulier sur l'enseignement du langage écrit et oral. L'acquisition du nombre en maternelle reste encore un point à approfondir lors de la formation, même si les résultats sont en légère augmentation (moyenne de 5,36 en 2024 vs moyenne de 5,2 en 2023). En élémentaire, une baisse de la moyenne des notes obtenues sur des sujets de cycle 2 en français, invite les candidats à approfondir l'enseignement de la lecture et de la production d'écrit au CP et au CE1, ainsi bien sûr que la fluence. En revanche, On constate une forte augmentation de la moyenne obtenue en cycle en mathématiques ce qui permet de penser que la construction du nombre en CP et CE1 est mieux préparée.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Cette épreuve est exigeante et ne peut se limiter à plaquer des connaissances et un déroulé prêt à l'emploi, certes rassurant pour le candidat qui s'y est préparé mais qui peut l'amener vers le hors sujet.

Pour la partie « exposé », il est important de faire référence aux enjeux didactiques, d'identifier les obstacles et d'anticiper les adaptations nécessaires ainsi que les enjeux pédagogiques du sujet en lien avec la réalité de la classe et des possibilités des élèves. Les documents du corpus peuvent être intégrés dans la conception de la séance. La séance proposée est structurée et tient compte des spécificités du niveau et de la période concernée ainsi que de l'enjeu d'apprentissage.

Certains exposés sont très courts, entre 4 ou 7 minutes, ce qui ne permet pas d'explorer le sujet de manière suffisamment complète. Il est donc recommandé d'utiliser les 10 à 15 minutes d'exposé imparti.

La présentation du dossier ne consiste pas en une paraphrase plus ou moins complète des documents mais en une analyse par les candidats avant de les utiliser. Ils doivent ainsi justifier leur choix. Il est à noter que ces documents ne sont pas des pièges. Cette partie de l'épreuve révèle la capacité d'analyse et l'esprit critique des candidats.

Lors de la présentation il est rappelé qu'il est nécessaire d'être audible et de terminer ses phrases, de ne pas lire ses notes sans regarder le jury. En outre, les candidats doivent contrôler leur débit de parole, pour que l'exposé reste fluide et compréhensible.

Enfin il est souhaitable d'éviter les tics de langage familier.

L'exposé doit permettre au jury d'apprécier la cohérence entre l'analyse du corpus, les choix didactiques opérés (démarche sollicitée) et l'organisation pédagogique envisagée.

Les candidats proposent parfois des séances « types », comportant les différentes phases d'une séance, mais les contenus sont parfois généraux, sans réelle assise didactique.

Il ne suffit pas ainsi de citer la trace écrite, l'évaluation et/ou la différenciation mais il est important de préciser ce que ces phases contiennent.

Pour la partie « entretien », un véritable dialogue professionnel doit s'instaurer avec le jury ; cette posture montre les qualités d'écoute et de flexibilité, nécessaires dans le métier d'enseignant. Le candidat doit être capable, le cas échéant, de se saisir du questionnement du jury pour rebondir, voire faire évoluer sa séance. Les candidats qui sont à l'écoute et acceptent la controverse, en argumentant installent un échange avec le jury très appréciable et constructif. Même si le propos de départ est parfois erroné, la capacité du candidat à se remettre en question et proposer une autre idée est prise en compte.

L'entretien permet au candidat de montrer ses connaissances, même si elles ne sont pas abouties. Il est donc nécessaire d'argumenter ses réponses, d'explicitier les choix effectués et de prendre le temps de répondre afin de cerner les enjeux des questions. Il est important pour le candidat de montrer ses capacités d'adaptation qui seront demandées de tout enseignant face à un public d'élèves : observer, écouter, évaluer, réagir et s'adapter.

De manière générale, le jury est très attentif à la qualité de la langue employée et la précision du vocabulaire utilisé.

Conseils de préparation de l'épreuve :

Cette épreuve doit pouvoir se confronter à la réalité de la classe qui peut être appréhendée au travers de l'observation mais aussi à la lecture d'ouvrages didactiques et pédagogiques en lien avec l'évolution récente de la recherche et les publications et guides du ministère, disponibles sur le site Eduscol. L'observation et l'analyse de travaux d'élèves est un incontournable. Il s'agit d'identifier les obstacles qui sont un préalable à la gestion de l'hétérogénéité et la mise en œuvre des adaptations.

Il est recommandé au candidat d'avoir une lecture approfondie des programmes de l'ensemble des 3 cycles et de lire les circulaires et décrets d'application pour être au fait de l'évolution de l'actualité de l'école, dans les domaines ciblés par l'épreuve.

En mathématiques, le candidat doit être en mesure de schématiser une situation problème, de montrer des connaissances sur le nombre ainsi qu'en géométrie.

Il est essentiel que les candidats sachent résoudre les problèmes donnés.

Épreuve 2 d'entretien

Épreuve d'Éducation Physique et Sportive

- Nature de l'épreuve

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs **situation(s) d'apprentissage** adossée(s) au **développement d'une compétence motrice** relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée.

Le **candidat expose ses réponses** (15 minutes maximum) **et s'entretient avec le jury** (15 minutes). Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Il s'agit :

- d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire.
- d'apprécier un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel.
- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision
- d'évaluer la capacité du candidat à prendre appui sur ses pratiques personnelles ou d'encadrement pour l'enseignement de l'EPS à l'école.

Même si l'évaluation de la prestation du candidat lors de la deuxième épreuve d'admission ne s'exprime que par une seule note sur 20, il faut rappeler que celle-ci résulte de la somme des deux notes attribuées aux deux parties de l'épreuve.

10 points sont attribués à la première partie (EPS), 10 points sont attribués à la seconde partie (Motivation).



Le temps de préparation est limité à 30 minutes pour l'épreuve d'EPS uniquement. Les sujets proposés sont libellés de façon identique. Ils indiquent l'activité physique, sportive ou artistique support de l'enseignement, le niveau de cycle et de classe ; les objectifs visés et la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages. Les candidats disposent de la situation à traiter, accompagnée d'éléments utiles (règles de jeu par exemple). En plus du sujet, les candidats ont à leur disposition en annexe les éléments du programme et les attendus de fin de cycle.

Le sujet expose une situation de classe à partir duquel le candidat est amené à construire ses réponses (proposition de situations d'apprentissages sur une séance ou plusieurs). Le candidat est amené à traiter des éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches et procédure d'évaluation, et à présenter les raisons qui auront présidé à ses choix pédagogiques.

- Statistiques de l'épreuve et analyse

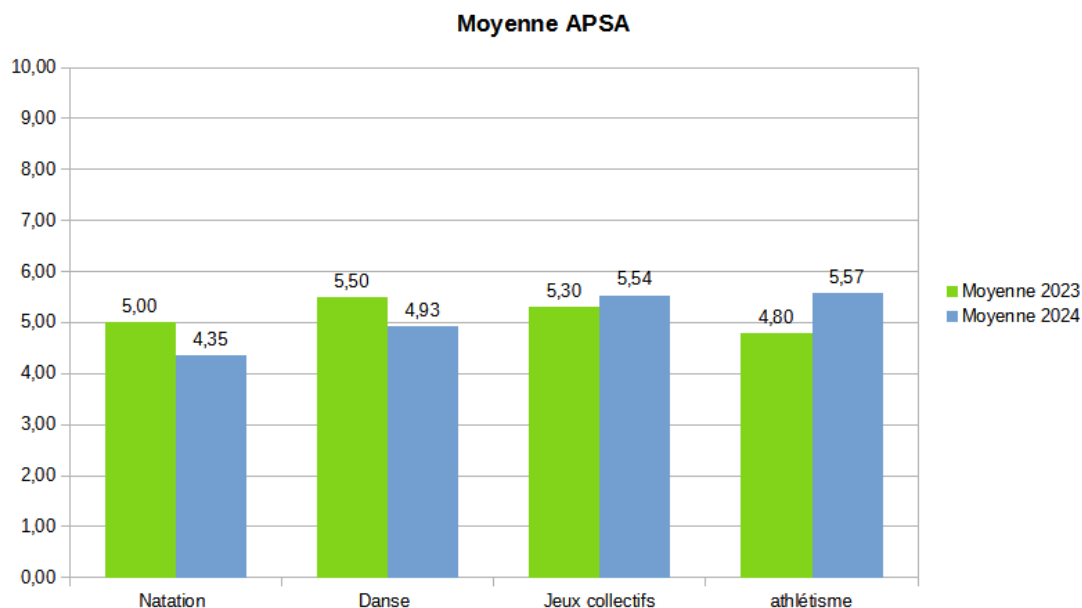
La moyenne des notes obtenues en EPS sur 10 est de 5,10. On constate une baisse de **0,08** points en 2024, ce qui reste peu par rapport à l'année 2023 mais marque tout de même une dynamique de baisse sur 3 années avec depuis 2022 une baisse de la moyenne générale de **0,57** points.

Activités proposées

Les candidats peuvent être interrogés sur les quatre grands champs d'apprentissages présents dans les programmes. Les sujets portent cependant sur les activités majoritairement pratiquées dans les écoles. Pour le concours 2024, l'académie de Dijon a retenu les quatre activités suivantes : activités athlétiques, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse.

Ainsi, 24 sujets EPS ont été proposés, répartis équitablement dans les quatre domaines et dans les différents niveaux d'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

Les statistiques qui suivent permettent de faire les constats suivants :



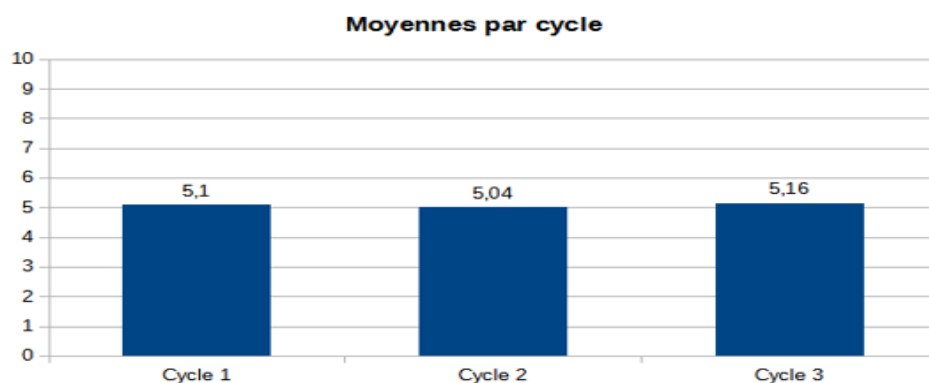
Concernant les APSA, il est à noter que la natation reste l'activité la moins réussie par les candidats sur les deux dernières années et la baisse de la moyenne sur cette APSA en 2024 est assez importante avec un recul de 0,65%.

Malgré l'importance de celle-ci dans les priorités nationales, il est possible que les difficultés rencontrées par les candidats s'expliquent par deux choses :

- . Une découverte moins régulière de cette activité même par les candidats des INSPE dans le cadre des stages et/ou des présences dans les écoles. (en lien avec le calendrier des sessions natation dans chaque école)

- . Une projection plus difficile des contraintes inhérentes à cette activité contrairement à celles des jeux collectifs ou de l'athlétisme.

Concernant les trois autres APSA, si la danse est en recul cette année, les jeux collectifs et surtout l'athlétisme montrent une progression dans la réussite moyenne des candidats.

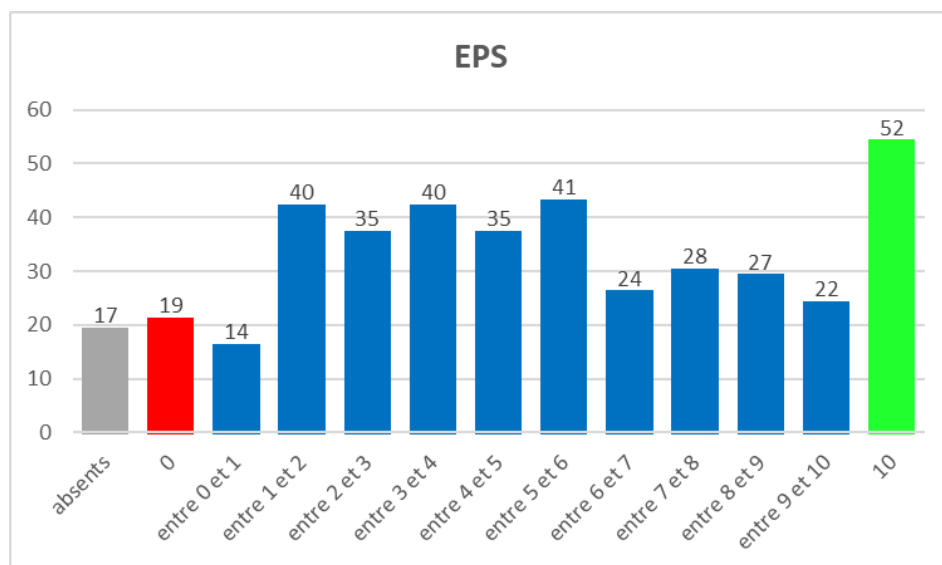


Il est important de souligner également que si l'entrée par les APSA montre des résultats disparates pour les candidats en fonction de celles-ci, ce n'est pas le cas concernant le choix

du cycle. La différence de réussite n'est pas conditionnée à une plus grande fragilité d'un cycle par rapport à un autre.

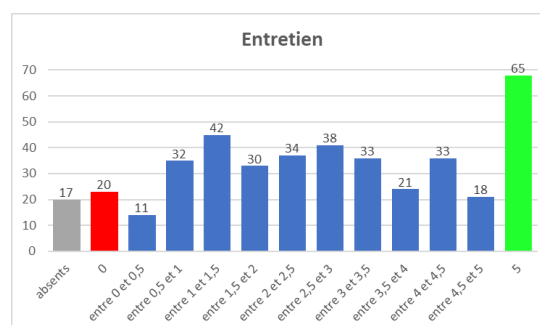
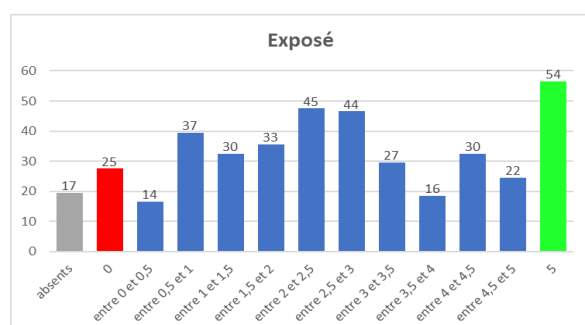
Répartition des candidats selon l'échelle de notes

Notes globales en EPS sur 10 points



Il est à noter que 19 candidats sont éliminés sur cette épreuve avec la note de 0/10. (Ils étaient 18 en 2023). A l'inverse, 52 candidats obtiennent la note maximale de 10/10. (Ils étaient 54 en 2023)

Répartition des notes selon l'exposé et l'entretien



La moyenne globale de l'exposé est de 2,50. La moyenne globale de l'entretien est de 2,62. Comme en 2022 et 2023, l'entretien permet aux candidats d'approfondir leurs propositions et la note globale de cette partie d'épreuve est supérieure à celle de l'exposé.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

L'exposé

L'organisation de l'exposé en EPS doit permettre ainsi de traiter des points suivants (premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants): activité située dans le champ d'apprentissage, présentation des objectifs, contenus, démarches, obstacles possibles,

modalités de différenciation, procédures d'évaluation (critères de réussite), présentation des raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus, pertinence de l'argumentation ; place de l'EPS dans l'éducation à la santé, prise en compte de la sécurité.

Le candidat doit également faire preuve d'une expression orale adaptée (correction, clarté, justesse).

Tout comme pour l'entretien qui suit, le candidat doit être capable d'adopter une attitude respectueuse des codes de communication, conforme à la posture d'un éventuel futur enseignant (posture physique, tenue vestimentaire, gestuelle, regard, maîtrise des émotions, écoute, ...)

Les exposés débutent, relativement souvent, en situant l'EPS dans les programmes. Les candidats ont une bonne connaissance des compétences en EPS, des attendus liés à la sécurité des élèves même si des propositions pédagogiques parfois dangereuses sont observées en natation. La contextualisation pédagogique réglementaire est généralement satisfaisante. La problématique est parfois bien intégrée dans la présentation. La compétence visée est souvent citée. Globalement la plupart des candidats font un effort d'organisation de leurs propos.

Les exposés sont préparés, voire anticipés. Lorsque l'introduction est longue, avec une tendance à beaucoup contextualiser, les séquences présentées sont alors minimales et les situations parfois inadaptées. Trop de candidats perdent du temps avec des préambules trop longs qui ne leur permettent pas d'analyser avec beaucoup de précisions les situations proposées. Certains candidats restent parfois dans une logique de cumul d'activités plus que d'apprentissages : ils ne font pas alors émerger le caractère progressif des apprentissages. Les conduites typiques des élèves ne sont pas toujours relativement bien identifiées.

Lorsque le candidat ne fait pas d'hypothèses des besoins des élèves, les déclinaisons pédagogiques ne sont ainsi pas suffisamment pertinentes. La présentation de situations concrètes est relativement fréquente mais la faisabilité des séances reste à interroger. Les candidats qui ont fait l'effort de se centrer sur le sujet proposent des situations en tentant de les analyser au niveau pédagogique et didactique. Mais ces connaissances didactiques se révèlent cependant encore souvent approximatives : critères de réussite, composantes de l'activité, conduites typiques, dispositif, but pour l'élève.

La notion de « situation d'apprentissage » n'est pas perçue par un nombre certain de candidats qui ne parviennent pas à proposer des réponses adaptées. Parfois même, le sujet n'est pas lu avec assez d'attention et des réponses hors sujet sont proposées.

Le jury note également parfois une méconnaissance du développement moteur de l'enfant. Les candidats proposent peu de modalités d'évaluation pour l'enseignant. Le premier objectif de l'EPS (répondre au besoin de mouvement, de développement d'habiletés motrices) est trop rarement perçu comme prioritaire et se retrouve minoré.

Quelques candidats non préparés tentent de répondre au sujet avec du bon sens, sans toujours y parvenir.

La gestion du temps est mal maîtrisée par la plupart des candidats. Le jury constate que lorsque les candidats ont présenté un exposé très court, les notes sont souvent plutôt basses. La gestion du temps peut être un élément pertinent pour évaluer la compétence d'un candidat à s'exprimer, à convaincre dans un temps contraint. La volonté de vouloir présenter un maximum de points, avec un débit très rapide, nuit souvent à la clarté de l'exposé et ne permet pas de mettre en évidence ce qui est essentiel. Attention également au langage familier parfois employé.

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques au champ de l'EPS et au niveau d'enseignement concernés. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés, valorise les propositions. Les capacités d'analyse et le sens critique permettent au candidat de réussir.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes en cours ainsi que le socle commun, dont ils maîtrisent les contenus. Ils assurent une très bonne gestion de leur temps et font preuve d'une expression claire et structurée.

L'entretien avec le jury

L'entretien permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- A communiquer, à cerner les questions posées et à analyser des situations, à réagir ;
- A construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;
- A maîtriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maîtriser des connaissances liées à la discipline ;
- A mobiliser ses connaissances pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes de l'école primaire ;
- A prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles, d'animations, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

Le jury tient particulièrement compte de la capacité du candidat à faire évoluer ses réponses en fonction du questionnement. L'entretien débute ainsi en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes. Les premières questions peuvent par exemple porter sur l'organisation, le choix des contenus d'enseignement avec les hypothèses d'obstacles, la structuration des tâches, des séances, du cycle d'activités, des éléments relatifs à la sécurité des élèves, à l'organisation des groupes, à la présentation des tâches, à la mise en activité des élèves.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. La bienveillance du jury a pour objectif de permettre au candidat de s'exprimer pleinement. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la manifestation d'une capacité à penser la solution d'un problème professionnel, de manière cohérente et argumentée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient spécialistes des APSA, mais ils doivent pouvoir utiliser leurs connaissances, même partielles, pour proposer des réponses cohérentes et réalistes dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré. La connaissance des objectifs en maternelle et des champs d'apprentissages aux cycles 2 et 3 permettent de donner du sens aux enseignements en EPS. Le jury n'attend pas une utilisation de termes spécifiques liés à la didactique de l'EPS mais s'intéresse plutôt à ce que le candidat soit capable d'explicitier ce qu'il associe aux mots utilisés ; il en est ainsi, par exemple, pour la séquence, le module. La notion de tâche comprenant des buts précis, des critères de réussite et éventuellement des manières de faire attendues constitue également une connaissance utile.

Les candidats doivent être en mesure de situer leurs propositions au sein d'un cycle d'activités suffisamment long (au moins une dizaine de séances) pour envisager des apprentissages

structurés. Ils doivent identifier clairement les différentes phases du cycle d'activités : phase de découverte (entrée dans l'activité), situation de référence, phase d'entraînement ou de structuration, phase de bilan, de réinvestissement. L'illustration des propos par des schémas peut se révéler un véritable appui lors de l'exposé.

L'argumentation est un élément important dans la constitution de la note. Un candidat proposant seulement la mise en activité des élèves par un aménagement du milieu ou des règles de jeu ne peut espérer obtenir une très bonne note. Tout d'abord il importe de bien identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitifs, moteur, relationnel et affectif et des modes d'apprentissages à privilégier revêt une grande importance pour faire des propositions réalistes de mise en œuvre.

Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant. Ils effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus. Ils développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales. Enfin, ils se positionnent clairement quant au rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. Ils montrent qu'ils ont compris la complexité de la tâche de l'enseignant, tant dans la conception de l'enseignement : constats, hypothèses formulées à partir d'un obstacle didactique ou pédagogique rencontré, que dans l'acte d'enseigner : le maître est actif et disponible pour réguler la séance, il dispose de solutions pour simplifier ou complexifier ce qu'il a proposé.

Les candidats produisant une prestation de qualité ne limitent pas les apprentissages à la dimension motrice ; ils abordent aussi les apprentissages en termes de connaissances, de méthodologie et en termes d'attitudes, au service de l'acquisition d'une compétence. L'attribution de rôles à chacun des élèves est un élément important permettant le développement de compétences qui doit être précisé dans les propositions de situations. Ces candidats précisent la manière d'organiser les temps de travail en classe, en amont et en aval de la séance d'EPS, nécessaires pour stabiliser les apprentissages et faire acquérir des connaissances et des compétences dans les autres disciplines. Les excellents candidats proposent des dispositifs différenciés, accessibles à tous les élèves, quels que soient leurs besoins éducatifs.

Recommandations et conseils aux candidats pour l'exposé d'EPS

Le jury attend des candidats qu'ils soient capables de :

- Prendre en compte les éléments de contexte : lire attentivement le sujet pour s'approprier la problématique ciblée par le sujet.
- Construire un exposé s'inscrivant pleinement dans le temps des 15 minutes disponibles ;
- Élaborer une introduction, construite autour de la présentation de l'activité concernée par le sujet et de ses composantes ;
- La présentation de l'activité en liaison avec les textes EPS et le socle commun doit être brève ; la majorité du temps d'exposé doit être consacrée aux situations d'apprentissages ;
- Éviter de lire le sujet en guise d'introduction ;
- Éviter de lire les notes construites lors du temps de préparation, s'en détacher pour s'adresser véritablement aux membres du jury ;

- Définir avec exactitude l'APSA ; montrer qu'elle est un moyen d'atteindre les compétences des programmes ;
- Proposer des situations d'apprentissage en envisageant des hypothèses sur les conduites typiques décrites ;
- Ne pas calquer des situations apprises par cœur ; ne pas hésiter à prendre appui sur des expériences personnelles ;
- Proposer une progression dans la construction d'une séquence (module) ainsi que dans la séance ;
- Développer une réflexion sur la mise en œuvre des activités avec une réelle prise en compte de la diversité des élèves ;
- Proposer des situations réellement adaptées à l'âge des élèves et leurs compétences motrices ;
- Illustrer les propos par des exemples, concrets et plausibles ;
- Présenter les hypothèses sur les obstacles possibles rencontrés par les élèves au regard des situations d'apprentissage choisies ;
- S'appuyer sur les trames de variance pour montrer sa capacité à faire évoluer les situations (simplifier ou complexifier) ;
- Penser à évoquer la sécurité des élèves ;
- Être capable de se questionner et de remettre en cause les propositions de départ ;
- Faire des liens avec d'autres disciplines ;
- Ne pas négliger dans ses propositions la part de l'échauffement si nécessaire.
- Penser à la possibilité d'utiliser le tableau à disposition ;
- Être attentif au langage employé (formes verbales, syntaxe), les expressions familières sont à proscrire ;
- Conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion sous forme d'élargissements ou de prolongements possibles au regard de l'interdisciplinarité ;
- Avoir une connaissance des activités physiques à la maternelle et des enjeux des champs d'apprentissage.

Recommandations et conseils aux candidats pour l'entretien d'EPS

Afin de parfaire les analyses menées, on ne peut qu'encourager les candidats à bien s'approprier ce qu'est :

- Une situation d'apprentissage et la logique de la progression envisagée.
- Un dispositif précis (critères de réussite, de réalisation, ...)
- Une variable didactique.
- Des conduites typiques.

Le jury attend d'un candidat qu'il soit capable :

- De montrer au jury qu'il dispose de connaissances didactiques et pédagogiques, même encore peu développées, à approfondir les connaissances didactiques ;
- D'argumenter et de justifier ses réponses ;
- De centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans les situations retenues
- De montrer sa capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers ses propositions, d'être imaginatif et réactif, à défaut d'avoir des repères ;
- De maîtriser les concepts employés ;



- De montrer sa connaissance du développement de l'enfant, en particulier dans ses actions motrices ;
- D'approfondir la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la sécurité ;
- De développer différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence ;
- De savoir dépasser sa seule expérience pour analyser, avec raison, les situations auxquelles il a été confronté ;
- De montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, être attentif aux questions posées.
- Connaître les priorités nationales (savoir nager, savoir rouler à vélo, APQ...)

Épreuve d'entretien de motivation et d'aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation

Nature de l'épreuve

D'une durée de 35 minutes, cette épreuve est composée de deux parties :

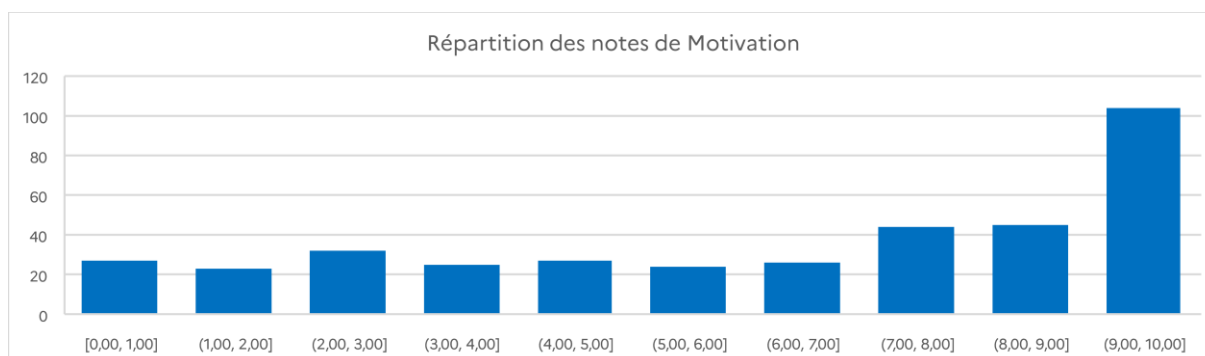
- un entretien d'une durée de 15 minutes portant sur la motivation du candidat à devenir professeur des écoles. Pendant les 5 minutes, il présente les éléments de son parcours et ses expériences marquantes qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation se poursuit par un échange de 10 minutes avec le jury.
- deux mises en situation professionnelle, l'une dans un contexte d'enseignement, l'autre en lien avec la vie scolaire. L'objectif est d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier et partager les valeurs de la République, dont la laïcité et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) Pour chacune de ces situations, l'entretien est structuré autour de deux questions principales : « quels sont les valeurs et les principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles qui sont en jeu dans cette situation ? » et « comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ? »

- Statistiques de l'épreuve et analyse

Cette partie de l'épreuve est notée sur 10.

La moyenne générale est de 6,45. Les candidats ont des performances légèrement au-dessus de la moyenne absolue.

La médiane est de 7,50. Elle est légèrement supérieure à la moyenne et indique donc que plus de la moitié des candidats ont obtenu des notes supérieures à 7,50.

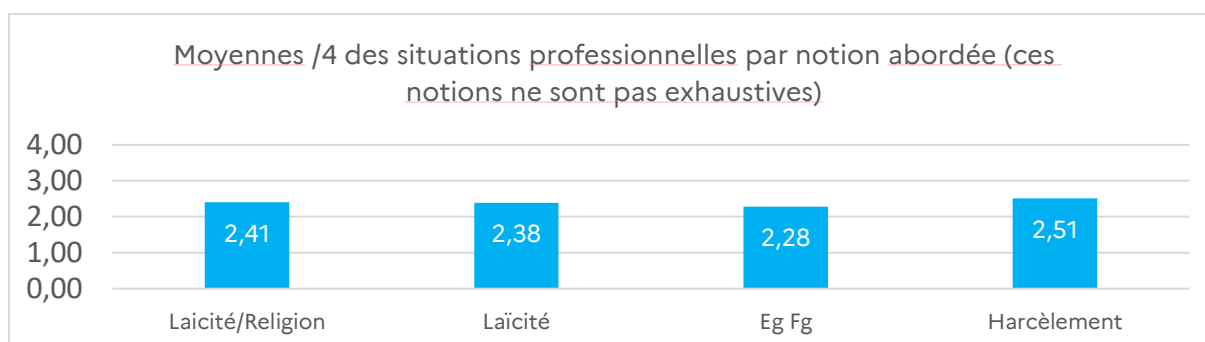


L'entretien de motivation est noté sur 2.

Avec une moyenne de 1,37, les candidats ont obtenu une note assez élevée. C'est donc une performance globalement bonne.

La médiane de cette partie de l'épreuve est de 1,50. La moitié des candidats ont donc obtenu une note égale ou supérieure à 1,50, ce qui confirme une tendance générale de résultats satisfaisants.

Chaque mise en situation est notée sur 4.



*Eg Fg : Egalité filles garçons

La notion la mieux traitée parmi toutes celles abordées, avec une moyenne de 2,51/4 paraît être le harcèlement, mais avec une moyenne est de 2,43 Les résultats des candidats sur toutes les situations professionnelles, sont globalement satisfaisants.

En conclusion, les résultats de l'épreuve sont honorables et indiquent une réussite globale des candidats satisfaisante.

- [Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats](#)

Exposé sur la motivation du candidat :

Les candidats doivent relier leur parcours et leurs compétences aux compétences professionnelles attendues des professeurs des écoles.

La narration chronologique est à éviter. Plutôt que de décrire leur parcours de manière linéaire, il est conseillé de structurer leur discours autour de compétences et d'expériences pertinentes.

Le discours doit rester professionnel et pertinent, sans dériver des détails trop personnels.



Les candidats doivent exprimer leurs motivations concrètes et profondes, en s'appuyant aussi sur leurs activités extra-professionnelles.

Un exposé bien préparé est essentiel. Il ne doit pas sembler être improvisé, ni être trop court.

Il est conseillé d'identifier et de mettre en avant les compétences transférables de leur parcours professionnel et/ou personnel vers celles du métier de professeur des écoles.

Les situations professionnelles :

Les **candidats doivent identifier** et énoncer clairement la problématique aux membres du jury. Pour cela, une lecture attentive des sujets est importante pour une bonne compréhension et réponse. Les connaissances théoriques doivent être mobilisées, mais aussi celles d'outils et supports institutionnels comme la charte de la laïcité, le rôle des conseillers pédagogiques (CPC, CPD) et des référents numériques (ERUN).

Il est conseillé de non seulement connaître les valeurs éducatives mais aussi de comprendre et décrire leurs enjeux, par exemple pourquoi lutter contre le harcèlement. Identifier le rôle de l'enseignant dans la gestion de problèmes et leur résolution est un élément important. Peu de candidats saisissent pleinement l'enjeu de construire chez leurs futurs élèves, une citoyenneté libre, éclairée et critique.

Enfin, les candidats doivent montrer une posture professionnelle, responsable et être capables de réflexion accompagnée par le jury. Ils doivent démontrer leur capacité à prendre position et à prendre des décisions

En résumé :

- **Préparer un exposé structuré** en lien avec les compétences professionnelles des professeurs des écoles.
- **Éviter les récits linéaires** : se concentrer sur les aspects professionnels et pertinents.
- **Exprimer des motivations concrètes** avec des exemples tirés d'activités extra-professionnelles.
- **Identifier clairement les problématiques** et les énoncer lors des analyses de situations.
- **Mobiliser et appliquer les connaissances théoriques** aux situations concrètes.
- **Comprendre les enjeux éducatifs** et le rôle fondamental de l'enseignant.
- **Connaître les ressources institutionnelles** et les utiliser à bon escient.
- **Adopter une posture professionnelle** et montrer sa capacité à réfléchir et à prendre des décisions.

Epreuve facultative de langue vivante étrangère

- Nature de l'épreuve :

L'épreuve facultative de langue vivante se déroule exclusivement dans les quatre langues suivantes : allemand, anglais, espagnol et italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production écrite d'élève, un extrait de



manuel ou programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée 10 minutes).

Puis le candidat expose la manière dont il doit inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Organisation de l'épreuve :

30 minutes de préparation

30 minutes d'épreuve :

- Présentation du candidat et du document proposé en LVE (10 minutes) – Échange ;
- Exploitation du document proposé en français (10 minutes)
- Entretien avec le jury en LVE (10 minutes)

[- Statistiques de l'épreuve et analyse](#)

191 candidats été inscrits à l'épreuve facultative de langues vivantes

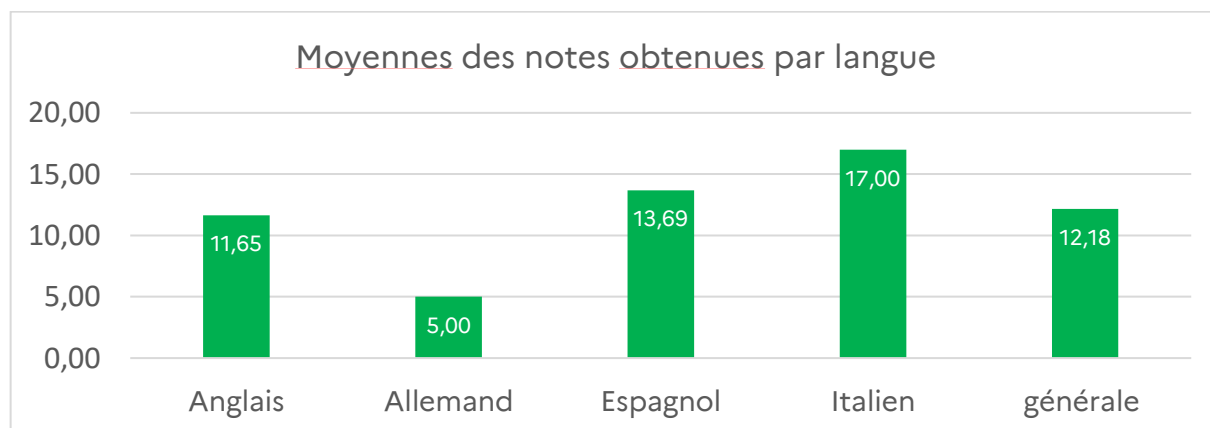
59 candidats ont obtenu une note inférieure à **10** soit **30,89%**

121 candidats ont obtenu une note supérieure à **10** soit **63,35%**

11 candidats absents soit **5,76%**

180 ont donc réellement passé l'épreuve

Moyenne : **12,18 / 20**



Langues	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien
Nombre de candidats	1	142	29	8
Moyenne sur 20	05	11,65	13,69	17

Les candidats semblent avoir une meilleure connaissance de l'épreuve cette année, même si certaines étapes sont encore insuffisamment connues et développées. L'épreuve de langues vivantes est dans l'ensemble mieux préparée également.

D'excellentes prestations ont été constatées avec de véritables connaissances dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes

Mais il reste des disparités importantes suivant les langues et les candidats qui expliquent la diversité des notes dans les domaines suivants : connaissance des étapes d'une séance d'enseignement de langues, aspects culturels, connaissances linguistiques.

Enfin, le jury a constaté une méconnaissance pour la grande majorité des candidats des spécificités de l'enseignement des langues vivantes au cycle 1.

- Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Si on a pu assister à d'excellentes prestations, il n'en reste pas moins que certains points sont à reconsidérer par les candidats afin, pour certains de présenter l'épreuve dans les conditions requises et pour les autres d'améliorer encore la qualité de leur intervention :

- Cette épreuve est certes facultative, mais c'est une réelle épreuve et qui doit être passée en tant que telle et non comme un simple test de niveau de langues. Venir tester son niveau de langues à une telle épreuve ne permet en aucun cas de la mener à bien.
- Il est nécessaire de se préparer aux trois étapes de l'épreuve et ne pas plaquer des connaissances non adaptées aux documents proposés
- La première partie de l'épreuve, à savoir sa présentation, ne doit pas être apprise par cœur.
- La dernière partie (en langue étrangère) demande au candidat d'avoir à son actif quelques termes didactiques dans la langue qu'il présente, afin de pouvoir justifier ses choix et répondre aux questions du jury.
- Il est nécessaire de connaître les différents guides et textes officiels (CERCRL, guide « Osons les langues », etc..) régissant l'enseignement des langues dans les différents cycles et mis à disposition sur EDUSCOL et que le candidat ait une connaissance de ce qui est attendu dans **tous** les cycles de l'enseignement des langues dans le Premier Degré.
- Le candidat doit énoncer des objectifs de séquences et/ou de séances clairs et précis
- L'aspect culturel doit **absolument** être pris en compte dans les propositions d'exploitation des documents en classe. Pour rappel : « On entre dans une séance par l'aspect culturel pour sortir par l'aspect linguistique » : enseigner une langue n'est pas élaborer avec les élèves un « catalogue » de mots et d'expression.
- Si on ne demande pas aux candidats d'être des spécialistes des pays dont ils vont enseigner la langue, il est tout de même nécessaire d'avoir un minimum de connaissances culturelles.
- Le niveau requis pour cette épreuve est certes le niveau B2 du CECRL mais il faut absolument éviter les fautes linguistiques basiques et ce dans les quatre langues que l'on peut présenter à ce concours. On peut toutefois constater qu'un grand nombre de candidats a su montrer un bon niveau linguistique.